

MARS 2024 - VOL. 3

BULLETIN VALLORCIN



©F. Coutagne

Corvée collective pour la remise en état de La Poya après les intempéries de novembre 2023

Sommaire

VOEUX DU MAIRE	-2-
LA COMMUNE	-5-
L'INTERCOMMUNALITÉ	-8-
LES ÉLUS ET LES VALLORCINS	-9-
REVUE THÉMATIQUE DES INFOLETTRES	-13-
BILAN DE MI-MANDAT	-26-
ÉTAT CIVIL 2023	-31-

Bulletin Vallorcin, Mars 2024 - Vol.3
Directeur de la publication : Jérémy Vallas, Maire de Vallorcine
Rédaction : Conseil Municipal de Vallorcine
Réalisation et mise en page : Audrey Penin
Impression : Cybergraph, Chamonix

VOEUX DU MAIRE pour 2024

Vallorcins d'un jour ou de toujours, bonjour !

Sachez qu'il m'a été difficile de rédiger ces vœux cette année : le syndrome de la page blanche...

Lorsque l'on prend plaisir à s'occuper des dossiers en cours, tout va bien, mais quand les dossiers sont compliqués et ont du mal à avancer, ou quand les relations avec les partenaires ne sont pas franches et cohérentes, et donc éprouvantes, il devient bien plus difficile d'apprécier le rôle de Maire quand bien même on est entouré d'une super équipe !

Mais voilà, cette année 2023 est donc terminée, et 2024 commence, espérons-le sur de nouvelles bases...

[...]

Si au quotidien, les choses fonctionnent grâce aux élus et services de la commune, qu'il s'agisse de l'école ou de l'entretien du village, en passant par l'accueil des Vallorcins en Mairie et aux renseignements face aux demandes d'urbanisme, les projets d'investissement sont eux bien plus fastidieux à mettre en œuvre.

Mais commençons par le quotidien :

- A la Mairie :

Nous avons aujourd'hui 3 employés : Manon à l'accueil, Rachida à l'urbanisme, au foncier et à la comptabilité, et Nils en tant que secrétaire de Mairie pour tout le reste. Profitons-en pour remercier Karine qui a fait partie de l'équipe en 2023, et qui est partie pour de nouvelles aventures.

Entre le changement de réglementation de la comptabilité publique et la mise à plat de nombreuses régularisations budgétaires, avec toutes ces exigences nationales qui s'imposent à nous, entre les dossiers d'urbanisme, les accueils toujours plus nombreux en Mairie et les régularisations foncières en cours depuis des décennies, oui, ces trois personnes méritent des remerciements des Vallorcins pour leur travail au quotidien.

Concernant l'école, les employés de la Mairie associés aux employés de l'éducation nationale, nos gentilles maîtresses, font vivre notre petite école de Vallorcine avec le sourire, la joie, et dans des conditions pas toujours faciles, puisque les aléas du village s'imposent à l'école comme ils s'imposent à tous les Vallorcins. Cette école, quand elle est comparée à d'autres, peut être fière de ce qu'elle fait vivre à nos plus jeunes, toujours dans l'écoute des remarques et propositions des parents. Tiens, les parents, eux-aussi sont de forts acteurs dans cette vie scolaire : Ah ! l'associatif, essentiel à la vie d'un village....

-Puis il y a les services techniques : toujours présents au quotidien dans la vie de la commune, omniprésents quand il se passe quelque chose sur la commune à laquelle il faut réagir, comme des crues, des chutes de neige, des coups de vent sur les arbres en bordure de sentier... Ils sont le bon fonctionnement de la commune, et notre confort de vie témoigne de leur investissement sans faille à notre égard à Tous ! Alors un grand merci à eux, et bienvenue à Anaële qui vient de rejoindre l'équipe.

-S'en suivent les employés de La Poya, qui sont tellement investis dans leur objectif de faire vivre ce petit domaine que même quand la neige vient à manquer, ils arrivent à trouver de l'occupation et ouvrir, tant bien que mal, un domaine familial, un des derniers de la vallée où le forfait n'a pas dépassé les 20€ la journée. Ils savent, en équipe, prendre autant de bonheur à faire les choses qu'ils en reçoivent quand les choses sont faites !

-Enfin, les élus ; ils s'investissent pleinement dans leurs missions, qu'il s'agisse des nombreuses tâches à effectuer, et des dossiers et responsabilités à porter, ils sont omniprésents dans le suivi des dossiers, dans la mise en place de la politique de la commune, et par conséquent, dans leur engagement à mes côtés pour que tout se passe pour le mieux. N'oubliez jamais l'importance de vos élus, car ils représentent votre commune au-delà du col, et ils travaillent pour votre intérêt, pour notre intérêt, et croyez-en mon expérience, on a beaucoup plus à perdre qu'à gagner à être élu... Leur engagement vaut un véritable respect.

Alors si vous le voulez bien, je vous demanderai de bien vouloir garder cela en tête, car le dévouement de toutes ces personnes à la cause commune fait qu'il fait bon vivre dans ce village, quand bien même tout n'est pas parfait.

Et puis il y a les autres, ne les oublions pas non plus, tous ces Vallorcins qui font, eux, vivre la commune dans son âme et dans son cœur : les associations, les pompiers, les bénévoles qui viennent donner un coup de main lors des crues de cet automne, etc. Tous ces Vallorcins qui se sentent appartenir à cette communauté : vous êtes le village.

Il y a, bien sûr, et il y aura toujours les Vallorcins « Forte-tête », tout comme il y aura toujours les Vallorcins « Anonymes », mais sans regarder si un tel ou un tel participe à telle ou telle action, il me semble que nous sommes de plus en plus nombreux à considérer notre rôle d'acteur dans la vie de ce village, et pour ça je vous remercie : c'est rassurant pour l'avenir de ce village !

Alors oui, certains se plaisent à la critique, certains se plaisent à regarder, depuis chez eux, les galères des autres, et même pire, certains ne regardent rien d'autre qu'eux... Mais ceux-là, au fil du temps, comprendront bien que c'est ensemble que Vallorcine se savoure, et que seul, Vallorcine n'est finalement qu'un lieu de vie, sans âme...

Et ce n'est pas les spécialistes en tout genre de Facebook qui changeront les choses :

à ceux-là, je rappellerais juste que ce n'est pas un clavier, un compte facebook et un écran qui fait de vous des « sachants » ! un sachant, il sait, et il a donc appris, étudié, et mesuré son analyse pour être cohérent dans son action... Mais bon, le monde d'aujourd'hui est ce qu'il est...

Cela étant, 2023 nous aura au moins témoigné une nouvelle fois une chose : le village vit !

Merci donc à ceux qui ont donné la main lors des crues de cet automne !

Merci à ceux qui ont participé à ces réunions publiques, où la parole est bien plus donnée aux habitants qu'aux élus.

Merci à ceux qui s'engagent aux Pompiers pour être disponibles pour nous secourir tous.

Merci, enfin, à ceux qui prennent la peine de témoigner leur gratitude face à tous ceux qui œuvrent pour notre village.

Et maintenant 2024 commence, avec son lot de défis qu'il va falloir relever.

En ce qui concerne la vie de vos élus, qu'ils soient communaux ou communautaires, nous avons validé en conseil les projets politiques :

Au niveau communal, le label NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR nous oblige en quelque sorte à tenir nos engagements, et à structurer dans notre politique communale les projets identifiés, afin de répondre aux problématiques d'aujourd'hui, mais aussi et surtout aux défis de demain.

Ce document est le fondement même de la politique que nous nous sommes engagés à mener, dans le respect de nos engagements de 2020.

La Communauté de Communes a aussi un projet de territoire, intégré dans un document CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique), et il porte le nom de « Vallée à EnergieS PositiveS ».

Malheureusement, il n'est que trop peu connu de tous ; pourtant, il se veut rassembleur, identifié comme un projet de territoire partagé entre les élus et les acteurs du territoire, avec des groupes de travail, l'intégration d'acteurs privés comme partenaires de la politique qui doit être menée à l'échelle de la Vallée, et là aussi, porteur de réponse aux problématiques de nos populations.

Il n'est que trop peu connu, et pour vous dire vrai même au sein des élus de la CCVCMB, et cette ligne de conduite qu'il nous offre permettrait pourtant de se sentir plus serein face aux enjeux tant climatiques que sociétaux qui arrivent à grand pas et qui pour certains sont même déjà là !

Face à cette situation, si on peut en quelque sorte affirmer que le projet de territoire « Notre Village » est la ligne directrice de la commune de Vallorcine et de la politique portée par vos élus, le projet de territoire « Vallée à EnergieS PositiveS » peine à prendre sa place dans le fonctionnement de la Communauté de Communes, et nous étions d'accord lors de sa rédaction, entre Maires, pour lui donner de la force et de l'ambition.

Mais les jours passent, les mois passent, les années passent, et nous sommes maintenant en 2024, à tirer un bilan mitigé de cette vallée à Énergies Positives...

Certes, il ne faut pas oublier que ce mandat a commencé par une toute petite pandémie, qui aura su ralentir l'activité de la Communauté de Communes, mais tout ne peut pas être imputé à cette situation.

Il y a en effet un bon nombre de choses que nous, Vallorcins, souhaitons mettre en avant dans cette Vallée. Nous ne cherchons pas à imposer quoi que ce soit aux autres communes, mais nous souhaitons être des acteurs remarqués par leur implication, et non passifs dans une action oubliée...

C'est pour cela que l'an dernier, les élus de la commune de Vallorcine ont voté, en Conseil Municipal, une motion à destination de la Communauté de Communes. Ce document, disponible pour tout un chacun, se voulait prévenir la Communauté de Communes des difficultés que rencontre la commune de Vallorcine dans sa situation depuis la création de la CCVCMB, mais témoignait aussi de la forte implication des élus de Vallorcine pour que la Communauté de Communes se renforce de l'intérieur, et prenne toute sa place sur son territoire, du Châtelard au Châtelard.

Malheureusement, et je me permets de le dire aujourd'hui en présence des collègues intercommunaux, il y a encore bien trop de difficultés à faire comprendre cela à certains, et les remarques bien trop nombreuses qui consistent à nous faire comprendre que c'est Chamonix qui paie pour les autres sont, outre le fait qu'elles blessent et qu'elles ne servent à rien, bien plus destructrices que fédératrices.

Alors comprenez, chers Vallorcins, que s'il n'est pas facile d'être élu dans une petite commune comme Vallorcine, il est tout aussi exigeant de la représenter dans cette vallée, car nous ne sommes, aux yeux de certains autres, pas grand-chose...

Si mes mots peuvent gêner certains, sachez qu'il n'ont qu'un seul but : faire réfléchir au fait qu'ensemble nous pouvons arriver à quelque chose de bien, à une Vallée à EnergieS PositiveS, et c'est de cela dont il s'agit, rien d'autre ; au même titre que les élus de Vallorcine ne défendent pas que leur hameau mais bien l'ensemble de la commune lors des réunions communales, les élus de la CCVCMB devraient se pencher sur les problématiques de la vallée, dans leurs globalités, et sans vouloir imposer son idée aux autres.

Alors ne vous trompez pas : les exemples sont nombreux qui témoignent que la CCVCMB fait beaucoup pour ses communes membres, mais ils sont tout aussi nombreux pour témoigner qu'il y a, encore aujourd'hui, trop de difficultés à partager notre territoire. Espérons que 2024 permettra de mettre un terme à ces réflexions de clocher, et qu'ensemble, nous serons fiers en 2026 de laisser à nos successeurs une Communauté de Communes solide, sensée, cohérente dans ses actions et dans ses positionnements, et qui permettra, pour ceux qui en prendront les rênes, d'avoir une base solide telles des fondations sèches et bien dimensionnées pour soutenir l'ensemble des constructions à venir.

[...]

Voilà, j'espère ne pas vous avoir perdu dans tout ça, et si j'ai oublié des projets en cours, vous serez bien un jour ou l'autre au courant... Mais au moins vous aurez un peu plus conscience de ce sur quoi nous travaillons tout au long de l'année...

Nous allons maintenant passer du bla-bla de la nouvelle année à l'aspect le plus important de cette cérémonie des vœux : la galette et son canon !

Mais avant cela, laissez-moi vous dire ceci :

Chaque nouvelle année qui commence est une page du livre de l'histoire de Vallorcine qui s'écrit, et du coup, nous attaquons aujourd'hui la rédaction de cette nouvelle page ; c'est à nous tous de la rédiger, ensemble, en poursuivant cette rédaction en pleine cohérence avec les pages rédigées hier, et en donnant surtout une base cohérente à la rédaction des chapitres à venir, dans les années prochaines.

Alors je vais détourner cette phrase qui dit « qu'il n'y a pas de chemin vers le bonheur, mais que le bonheur c'est le chemin », en la tournant de la manière suivante :

« Il n'y a pas de chemin vers un Vallorcine meilleur, mais c'est notre vision collective du meilleur de Vallorcine qui est notre chemin ».

Alors avançons, ensemble, vers ce meilleur Vallorcine à construire afin qu'il vienne le plus tôt possible, et emmenons avec nous toutes les personnes qui veulent bien y participer ; c'est comme ça que nous commencerons une nouvelle année 2024 sereinement, avec envie et motivation pour à la fois répondre aux besoins nécessaires du village pour que tous et chacun puisse en profiter pleinement.

Si vous êtes là aujourd'hui, c'est que vous avez un rôle à tenir pour faire vivre Vallorcine, alors prenez-le, fièrement, pour vous, pour nous, et surtout pour demain !

Et allez, chiche, je vais faire un vœu pour 2024 :

Que se révèle les qualités individuelles de chacun pour qu'elles s'intègrent pleinement dans notre vie commune, et je reprendrais ces mots de Saint Exupéry :

« Chacun est responsable de Tous
Chacun est seul responsable
Chacun est seul responsable de Tous »

Bonne année à Toutes et Tous, et encore merci !

[...]

Ce texte est issu du discours des vœux du Maire et de son Conseil Municipal du 20 janvier 2024.

Nous reprenons un peu plus loin, dans ce troisième Bulletin Vallorcin, le bilan de mi-mandat qui a été présenté lors de cette cérémonie.



Voici, dans ce troisième Bulletin Vallorcain, les changements intervenus au sein de l'équipe des employés communaux au cours de cette année 2023.

LA COMMUNE



Du changement chez les Agents communaux

Infolettres #25, #27

Depuis le 11 décembre, Anaële Boidin a rejoint l'équipe des employés techniques en reprenant le poste laissé vacant (l'entretien de la voirie communale, l'entretien et la mise en valeur des espaces verts et naturels, la réalisation de petits travaux et la maintenance de premier niveau des bâtiments communaux, la préparation d'évènements et de manifestations...) depuis le départ d'Antony Claret.

En ce début d'année, Rachida Salmi est de retour à la Mairie de Vallorcine en tant qu'adjointe au Secrétaire de Mairie.

Karine Jové, quant à elle, nous quitte et c'est Manon Ehrhart qui assurera désormais l'accueil au public.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles recrues et un bon vent à Karine !

Depuis son embauche, Anaële a été assermentée et elle est aussi Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Elle vient donc épauler Constant, notre garde-champêtre, essentiellement en ce qui concerne le stationnement.



©A. Penin



©M. Alvard



©A. Penin



©A. Penin

Contact des agents communaux

Nils Lanctot, secrétaire de Mairie :
secretaire.mairie@vallorcine.fr

Rachida Salmi, assistante secrétaire de Mairie :
urbanisme@vallorcine.fr

Manon Ehrhart, agent d'accueil, des services à la population et d'État civil :
population@vallorcine.fr

Constant Vandecaveye, garde champêtre :
gardechampetre@vallorcine.fr / 06 21 04 78 60

Informations administratives et financières



MAJORATION de la TAXE d'HABITATION sur les RÉSIDENCES SECONDAIRES

Infolettre #25

La proposition de loi de notre député Xavier Roseren a permis la mise en place d'une « surtaxe » sur les résidents secondaires. Par conséquent, au vu des aménagements projetés dans la commune, principalement orientés vers le centre du village, les membres du conseil municipal ont souhaité recourir à cette nouvelle rentrée fiscale. Estimée entre 47 000 € et 55 000 €, cette nouvelle recette permettra à la commune de Vallorcine de recourir plus facilement à l'emprunt, afin de répondre aux problématiques identifiées de logements, d'aménagement et de mise aux normes des différentes structures de la commune. À titre d'information, le taux cumulé de la taxe d'habitation accompagné de la surtaxe pour les résidents secondaires reste toutefois inférieur à la majorité des taux de taxe d'habitation des communes de France. Suite à une prise de contact avec Ève DARAGON, présidente de l'ARVAC (Association des Résidents de la Vallée de Chamonix), une rencontre devrait avoir lieu prochainement afin d'envisager une coopération sur la préservation du patrimoine vallorcin, tant naturel qu'architectural.

Le SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Infolettre #26

Le déploiement du Service National Universel (SNU) continue à monter en puissance avec l'inscription d'environ 40 000 jeunes volontaires en 2023, dont 466 Haut-Savoyards. Le SNU se compose de 3 phases. 1. Un séjour de cohésion de 12 jours en collectif, dans un autre département 2. Une mission d'intérêt général de 84h à initier dans l'année qui suit, près de chez eux 3. Un engagement volontaire (facultatif) de 3 mois ou plus, en France ou à l'étranger (service civique, volontariat international, réserve civique, sapeur-pompier volontaire ou bénévolat) Il propose aux adolescents de nationalité française, âgés de 15 à 17 ans, de participer à un séjour de cohésion visant 4 objectifs : faire vivre les valeurs et principes républicains ; développer une culture de l'engagement ; renforcer la cohésion nationale ; accompagner l'insertion sociale et professionnelle. Cette première étape qu'incarne le séjour de cohésion est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en collectivité, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société. En 2024, les dates de séjours de cohésion seront : du 19 février au 2 mars, du 15 au 27 avril, du 17 au 28 juin, du 3 au 15 juillet. Inscriptions : www.snu.gouv.fr.

NOUVEAUX TARIFS pour les CONCESSIONS au CIMETIÈRE, Infolettre #21

Sur délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2022, de nouveaux tarifs sont désormais applicables pour les concessions (tombe et urnes funéraires). Le montant annuel est fixé à 10€. Trois types de concessions sont possibles : 15 ans (150€) ; 30 ans (300€) ; 50 ans (500€). À noter que les tombes situées dans le quart supérieur gauche du cimetière, en terrain commun, conformément aux articles L2321-2 et L2223-1 du CGCT (Code Général des Collectivités territoriales) ont été relevées à l'automne 2023. Les familles concernées ont été averties avant ces opérations. Il est toutefois possible de souscrire à une concession. Les restes mortels seront déposés dans l'ossuaire communal et un registre récapitulatif de ces défunts sera accessible en mairie. Ces interventions seront effectuées dans le plus grand respect.

RECENSEMENT 2024 et RECRUTEMENT de 2 AGENTS RECENSEURS

Infolettres #25, #27

Vallorcine aurait dû être recensée en janvier-février 2023. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, la collecte de toutes les communes avait été décalée d'un an. Vallorcine a donc été recensée à partir du jeudi 18 janvier 2024 et jusqu'au 17 février 2024 et a embauché 2 agents recenseurs pour ce faire (Élodie Challéat et Françoise Vincent). Pour rappel : toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Suite aux codes internet reçus dans leur boîte aux lettres, il a suffi de quelques minutes pour répondre au questionnaire, à défaut l'agent recenseur a pu rendre visite avec des questionnaires papier. Il est important de se faire recenser, car cela témoigne de l'évolution démographique et structurelle du village, bien souvent prise comme base de données par les partenaires de la commune (département, région, État) dans leurs participations aux frais communaux.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

-Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

-Définir de nombreuses choses (le nombre d'Élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, de licences 3 et 4...)

-Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour plus d'infos : le-recensement-et-moi.fr.



©Fonds Kostoukowsky - Mucem date 1984

L'ancien cimetière était autour de l'église, Le nouveau cimetière, inauguré en novembre 1930, a reçu la première inhumation le 6 décembre : François Chamel du Couteray.

Le CCAS

Infolettre #21

Lors du Conseil Municipal du 30 janvier 2023 a été prise une délibération afin de supprimer le budget du CCAS pour alléger le travail administratif d'un budget non obligatoire. Le CCAS continue bel et bien d'exister dans la commune ! Simplement, son budget a été transféré au budget principal à compter du 1er janvier 2024. Aussi, si des personnes souhaitent intégrer le Conseil Communal d'Action Sociale, qu'elles se fassent connaître ! Par ailleurs, lors de sa dernière réunion le 7 avril, les membres du CCAS ont reconduit les subventions pour le transport scolaire des étudiants et lycéens vallorcins pouvant être attribuées aux familles (sous conditions de revenus). En 2020-2021 : 9 familles en ont bénéficié et en 2021-2022 : 4 familles. N'hésitez pas à venir en Mairie pour avoir plus d'informations !

COLIS de NOËL des AÎNÉS

Infolettre #26

Cette année 2023, il n'y a pas eu de repas de Noël organisé par la Comcom pour nos Aînés. Cependant, tous les Vallorcins de plus de 70 ans ont été invités à venir retirer en Mairie leur traditionnel colis de Noël.



©F. Coutagne

FÊTE des MÈRES

Infolettre #23

Fête des Mères : À l'issue du traditionnel concert de l'Écho du Buet donné à l'occasion de la fête des mères, le CCAS a réuni autour du verre de l'amitié les musiciens et le public composé entre autres de jeunes mamans accompagnées de leurs jeunes enfants.

REPAS INTERCOMMUNAL des AÎNÉS

Infolettre #23

Le repas intercommunal des Aînés qui avait été annulé le 7 décembre 2022, du fait de la recrudescence des cas de COVID, s'est finalement déroulé le mercredi 21 juin 2023. Les Aînés des 4 communes ont pu partager ce moment de convivialité dont ils avaient été privés depuis 2020. Tous les présents ont apprécié de se revoir autour de la table mélangeant Chirves, Chamoniards, Houchards et Vallorcins.



©F. Coutagne

Les réfugiés ukrainiens à Vallorcine

LES UKRAINIENNES de VALLORCINE

Infolettre #22

Le 23 juin, une page s'est tournée pour les Ukrainiennes séjournant à Vallorcine au gîte Saint-Louis depuis plus d'un an, actant une nouvelle étape dans cette période pour les déplacées d'Ukraine. En effet, les 2 dernières familles logées au gîte géré par les CVM (encore merci à cette association) ont déménagé à la Résidence Dormio où des petits appartements ont été proposés à Nataliia et ses 3 enfants et Tania ses 2 enfants. Une solution négociée avec la direction de Dormio et en accord avec les instances départementales et Alpha 3A. Les autres Ukrainiennes sont pour leur part logées sur Chamonix et Annemasse selon leur choix. Une des Ukrainiennes a souhaité retourner au pays. Durant les 14 derniers mois, plus d'une vingtaine d'Ukrainiens ont ainsi pu être hébergés à Vallorcine, trouvant ici un accueil loin de leur pays en guerre.

L'INTERCOMMUNALITÉ



Outre la P'tite épicerie et la Maison France Services, la bibliothèque de Vallorcine est elle aussi une structure intercommunale.

La p'tite épicerie

L'épicerie sociale, pilotée par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, est :

- Un magasin permettant une aide alimentaire ; un coup de pouce temporaire et préventif
- Un lieu d'accompagnement sur le chemin de l'autonomie financière
- Un lieu solidaire de soutien, d'écoute et d'échanges de savoirs

Contact

Pour devenir bénévole, faire un don, animer un atelier ou simplement avoir plus d'informations, vous pouvez contacter :

Djamila DIHILI , Coordinatrice de La P'tite Epicerie, Tel 04 50 90 80 55

epicerie-sociale@cc-valleedechamonixmb.fr

Communauté de communes Vallée de Chamonix Mont Blanc

Résidence Lachenal

34 allée Louis Lachenal

74400 CHAMONIX-MONT-BLANC



Banque Alimentaire
de Haute-Savoie

haute
savoie
le Département

La Maison France Services



La Maison France Services de la Vallée de Chamonix vous permet de trouver de l'aide pour toutes vos démarches administratives.

Que ce soit pour les structures nationales partenaires (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Finances Publiques...), mais aussi pour des partenariats spécifiques à la communauté de Communes qui concernent les jeunes, la création d'entreprise, la conciliation de justice, des conseils en rénovation de l'habitat, des aides à l'accompagnement de personnes handicapées et le service de logement solidaire.

Cette structure offre également un accès aux outils informatiques. Vous y serez accueillis et accompagnés par deux agents formés qui sauront vous orienter pour trouver des réponses rapides à vos interrogations.

Située dans les locaux de la MJC, la MFS a déménagé le temps des travaux au : 164 Avenue de Courmayeur, 74400 Chamonix-Mont-Blanc, dans les anciens locaux de la Trésorerie.

La bibliothèque de Vallorcine

Infolettre #27

Gudule Wyser sera toujours la première bibliothécaire de France venant de la Suisse et la première à avoir fait vivre ce lieu inauguré en 2010. Cheville ouvrière et instigatrice de nombreux projets elle a insufflé un vent nouveau : Théâtralire, prix alter ado, les petits asticots, ateliers de films d'animation, journées du patrimoine, lectures auprès des petits Vallorcins à la MAM, à l'école ou en plein-air avec des Kamishibaï, etc. sans oublier les choix judicieux des livres et des DVD. Elle va maintenant voguer sous d'autres horizons, ici et là-bas, pour vivre pleinement sa retraite. Meghan Bouffard, originaire de la Tarentaise, lui succède. Titulaire d'un master franco-italien en histoire médiévale et d'un second en médiation des patrimoines, elle a des multiples projets avec différents publics autour d'ateliers pédagogiques dans des domaines divers tels que l'histoire, le patrimoine, l'écologie, l'héraldique etc. Les horaires d'ouverture sont les mêmes, alors n'hésitez pas à investir l'ancien « Beauséjour » pour faire sa connaissance et arpenter les rayons de la bibliothèque pour dénicher le livre qui vous comblera. <https://www.vallorcine.fr/Bibliotheque>



©D. Ancey



©D. Ancey

LES ÉLUS et LES VALLORCINS



Nous reprenons ici les différents dispositifs mis en place depuis le début du mandat par les Élus dans un souci de communication et afin d'être au plus près des besoins et requêtes des Vallorcins.

ACCUEIL en MAIRIE

Depuis le 8 janvier, les horaires d'accueil du public de la Mairie ont changé. Dorénavant, Manon Ehrhart vous accueille aussi en Mairie les mercredis matin. Lundi : 8h - 12h ; Mardi : 14h - 18h ; Mercredi : 8h - 12h ; Jeudi : 14h - 18h ; Vendredi : 8h - 12h.

PERMANENCE des ÉLUS

Les Élus tiennent une permanence à la mairie chaque 2ème samedi du mois de 10h à 12h. Les citoyens peuvent s'y rendre librement, sans rendez-vous, et échanger sur tous sujets concernant la vie de la commune.

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un(e) Élu(e) hors de ce créneau, en fonction de ses disponibilités. Vous pouvez, pour cela, vous renseigner à l'accueil de la Mairie.

CONSEILS MUNICIPAUX

Chaque Conseil Municipal est public. La date et l'ordre du jour sont disponibles cinq jours ouvrés avant sur le site de la mairie.

Les compte-rendus ainsi que les délibérations prises lors des conseils municipaux sont affichés sur le panneau d'affichage devant la mairie et sont également consultables sur le site internet de la mairie : <https://www.vallorcine.fr/Deliberations-arretes-informations>

Il est encourageant et stimulant pour les Élus que des citoyens soient présents aux réunions du Conseil Municipal, et montrent ainsi leur intérêt pour la vie de la commune et le travail des Élus.

la date et l'ordre du jour de chaque Conseil Municipal est disponible 5 jours ouvrés avant, sur le site de la mairie. Si les citoyens ne peuvent intervenir pendant le Conseil Municipal, un temps d'échanges et de paroles leur est proposé à la fin de chaque session. Il vous suffit d'adresser vos requêtes quelques jours avant en mairie, par courrier ou à population@vallorcine.fr.

Le COIN des VALLORCINS

Situé à l'accueil de la mairie, il vous permet de prendre connaissance des principaux documents qu'utilisent les Élus ou qu'ils ont conçus (PLU, Charte Notre Village Agenda 2023, PPR...). Un cahier est à votre disposition pour y laisser vos idées ou vos remarques concernant la vie de la commune.

PANNEAUX à MESSAGES VARIABLES

Mis en place il y a quelques mois au Buet et à proximité de l'Office de Tourisme, vous pouvez retrouver les principales actualités du moment sur ces supports.

BULLETIN VALLORCIN

Il paraît une fois par an et dresse le bilan de l'année écoulée. Il ébauche aussi les projets en cours ou à venir. Vous pouvez en faire la demande en Mairie ou le consulter sur le site de la Mairie.

Le deuxième Bulletin Vallorcine est paru en avril 2023. Il a été distribué dans chaque boîte aux lettres, aidés par Stéphanie Carboni et Ludmila Villon : merci à elles ! Être facteur est un métier et, si toutefois une habitation a été oubliée, vous pouvez venir en Mairie afin d'en retirer un exemplaire.

Vous pouvez aussi le consulter en ligne sur le site de la Mairie.

<https://www.vallorcine.fr/Bulletins-municipaux>

L'INFOLETTRE

Elle paraît environ une fois par mois et donne les principales informations que les Élus souhaitent transmettre. Disponible en version papier dans le hall de la Mairie, vous pouvez également vous inscrire par mail : population@vallorcine.fr.

L'ADRESSE MAIL Notrevillage

Une adresse mail a été créée et est consacrée à tout ce qui concerne la démocratie participative à Vallorcine : notrevillagevallorcine@gmail.com.

N'hésitez pas à l'utiliser si vous avez des questions à ce sujet.

RÉUNIONS PUBLIQUES

De nombreuses réunions publiques sont organisées sur les thèmes très différents mais qui concernent tous la vie du village (stationnement, prévention des risques, UTMB...). C'est l'occasion idéale d'échanger de réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune.

ATELIERS PARTICIPATIFS

Dans la démarche de labellisation « Notre Village Terre d'Avenir » de Vallorcine, et dans une volonté de faire participer le plus grand nombre de Vallorcins aux décisions communales, des Ateliers participatifs ont été mis en place. De nombreux échanges constructifs et de nouvelles idées en sont ressortis, accompagnant le Conseil Municipal dans ses choix. Si vous souhaitez vous aussi débattre, questionner, proposer, structurer des actions au sein de la commune, vous pouvez également faire partie des Ateliers participatifs. Pour cela, vous pouvez écrire à : notrevillagevallorcine@gmail.com

L'AMICALE de VALLORCINE

Ce groupe Whatsapp créé par une citoyenne de Vallorcine (merci Émilie !) est devenu peu à peu une plate-forme d'échanges de services, de données d'informations concernant la vie du village.

GUIDE PRATIQUE de VALLORCINE

Un guide pratique de Vallorcine a été rédigé par l'Équipe Municipale. À destination des nouveaux arrivants (saisonniers, nouveaux locataires ou propriétaires) sur la commune, il leur permettra d'avoir toutes les informations nécessaires à leurs premiers pas dans le village. Il sera remis en mairie avec d'autres brochures informatives.

https://www.vallorcine.fr/IMG/pdf/guide_pratique_vallorcine_2024.pdf



SOIRÉE SAISONNIERS 2023

Vendredi 22 décembre, la soirée des Saisonniers s'est déroulée au Domaine skiable de La Poya.

Le ski de Nuit prévu n'a pu se faire au vu des conditions météo, mais cela a été l'occasion pour les Vallorcins et les saisonniers de partager un moment convivial. Merci à l'équipe de La Poya pour leur accueil et leur générosité !



CONSULTATION CITOYENNE

Le Conseil Municipal a acté deux dossiers d'envergure qui seront soumis à l'enquête publique : une modification de PLU et le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales (SGEP).

En parallèle, et suite aux ateliers participatifs, le Conseil Municipal a travaillé en partenariat avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Haute-Savoie pour définir les aménagements à réaliser dans le centre du village, en cohérence avec l'ensemble des acteurs concernés.

Aussi, certains dossiers d'importance restent difficiles à valider entre les membres du Conseil Municipal.

Par conséquent, comme nous l'avons fait pour l'éclairage public ou pour l'UTMB, les Élus envisagent d'organiser, suite à une présentation publique des dossiers, un recueil d'avis à travers une consultation citoyenne principalement tournée vers l'aménagement du centre village et la Maison Noufflard.

Nous espérons que les retours des Vallorcins enrichiront la réflexion, et surtout, légitimeront les décisions qui en découleront.

ET EN 2026 ??

Si en 2020, il a été difficile de rassembler onze volontaires, 2026 s'anticipe ! Et si collectivement, nous voulons que Vallorcine perdure, il est impératif que des citoyens s'impliquent en prenant les rênes de la commune.

Afin d'anticiper au mieux la suite et surtout la transmission des clés, les membres actuels du Conseil Municipal sont à la disposition de ceux qui ont envie de s'investir pour leur transmettre ce qu'ils ont acquis.

Être Élu à Vallorcine n'est pas chose facile en terme de temps et de connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale. Cependant, ce travail est passionnant et enrichissant et ne peut être conduit que par un collectif de personnes motivées à l'avenir de notre bien commun : Vallorcine.

Georges Seguy a dit : "Il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager."

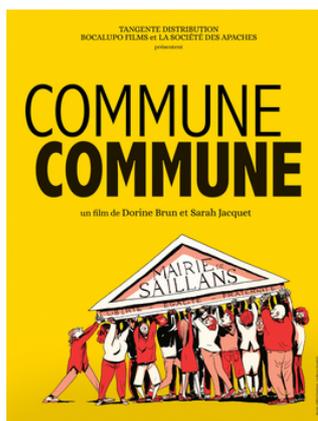
Démocratie participative

L'année 2023, à nouveau, a été riche en rencontres et en échanges entre Élus et Vallorcins. Si les Élus souhaiteraient que ces rencontres soient encore plus fréquentes, les contraintes d'agenda les rendent parfois difficiles à réaliser.



PROJECTION / DÉBAT du 6 MAI (Infolettre #21)

Samedi 6 mai, l'ensemble des Vallorcins avait été convié à la projection du film documentaire Commune Commune. Dans le cadre de la démarche de démocratie participative menée par les Élus, Vincent Beillard ancien Maire de Saillans (Drôme), l'une des co-réalisatrices du documentaire Dorine Brun, et Mireille Banet habitante de Saillans, se sont déplacés jusqu'au Pôle Culturel afin de faire part de leur expérience : partage du pouvoir entre Élus et citoyens de Saillans. À l'issue de la projection, de nombreux échanges ont eu lieu entre les spectateurs et les Saillançons sur le bilan de leur expérience unique en France jusqu'à ce jour, mais aussi sur les enjeux et la difficulté de la mise en œuvre de la démocratie participative au sein de leur commune. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à cette soirée.



RÉUNION PUBLIQUE : ÉTUDES du CENTRE VILLAGE (Infolettres #21, #24)

Les Élus accompagnés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de Haute-Savoie continuent à œuvrer au réaménagement du Centre Village. Afin d'informer les Vallorcins de l'avancée des études mais également pour leur permettre de partager leurs idées, une réunion publique devait être organisée au mois de juillet, elle a été reportée aux vacances de Toussaint, mais n'a toujours pas pu avoir lieu même si elle est vivement souhaitée par les Élus.

De nombreuses réflexions sont encore en cours concernant le tènement des Mélèzes : il est apparu plus cohérent de repousser cette rencontre.

La co-réflexion avec le CAUE étant terminée, le Conseil Municipal travaille à finaliser l'ensemble des aménagements projetés ; il reste cependant difficile, face aux contraintes budgétaires, d'avancer sur ce dossier en respectant le planning prévisionnel.

RENCONTRE CITOYENNE (Infolettres #21, #22, #24)

Xavier Roseren, député de Haute-Savoie, se déplace dans toutes les communes de la circonscription afin de rencontrer les citoyens qui y vivent. Ainsi, cette rencontre a eu lieu lundi 10 juillet à 11h au Pôle Culturel. Dans la démarche de démocratie participative de la commune, souhaitant mettre en avant la parole des habitants du village dans les décisions qui sont prises, ça a été une chance pour une commune de 450 habitants d'avoir une discussion libre et ouverte avec son député.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2023, le député Xavier Roseren a lancé une assemblée citoyenne qui travaille à ses côtés sur des enjeux locaux et nationaux. Xavier Roseren réfléchit collégialement avec ce Conseil citoyen à l'élaboration d'amendements sur des projets de loi, afin de favoriser le logement permanent dans nos territoires, par exemple, et à son vote même parfois dans l'hémicycle. Les échanges et consultations fréquents ont lieu via une plateforme en ligne, par réunions en visioconférences et plus rarement dans le cadre de réunions en présentiel. Il s'agit d'un engagement qui requiert uniquement le temps que chacun d'entre vous est prêt à lui consacrer.

Pour vous inscrire : www.conseil-citoyen.roseren.com

RÉUNIONS PUBLIQUES UTMB (Infolettres #23, #24, #25)



L'UTMB s'est déroulée le premier week-end de septembre 2023. Si cette manifestation s'est depuis 20 ans ancrée dans la Vallée, elle est aussi pour de nombreux habitants, source de désagréments. Pour essayer de résoudre les problématiques des Vallorcins (circulation, stationnement, toilettes...), les Élus vous avaient demandé votre avis dans l'Infolettre #18. Les nombreux retours constructifs nous ont permis d'organiser plusieurs rencontres durant l'année avec les responsables de l'UTMB afin de trouver des solutions. Une réunion publique a été organisée le lundi 21 août à 19h au Pôle Culturel. Les représentants de l'UTMB ont présenté à la trentaine de Vallorcins réunis les nouveaux dispositifs mis en place pour l'évènement 2023 en présence des Élus ; ceci afin de répondre à deux principales problématiques identifiées par les Élus : la surfréquentation de la RD 1506 et les guirlandes de papier toilette le long du parcours.

Si de nombreux retours nous sont parvenus, en direct ou via Facebook, il a également été décidé, ce 21 août, d'organiser une réunion bilan de l'édition 2023. Au cours de celle-ci, qui a eu lieu le 4 octobre, il a été rappelé que 2 modifications importantes pour la session 2023 ont eu lieu : l'interdiction de stationner à Vallorcine (problème persistant au Plan Droit et au parking de la ferme à régler en 2024) et la mise en place de toilettes sèches. Globalement, les Vallorcins présents ont trouvé une nette amélioration au cours de la session 2023 même s'il reste également des ajustements à réaliser sur la signalétique et sur les contrôles des véhicules faits par les agents de sécurité. Des réflexions (écologiques, économiques...) quant aux grandes manifestations qu'accueille Vallorcine ont amené les Élus à proposer un futur atelier participatif sur ce thème.

RÉUNION PUBLIQUE du 04/10 (Infolettres #24, #25)

Au cours de cette réunion qui a réuni une cinquantaine de Vallorcins, outre l'UTMB, de nombreux sujets ont été abordés.

La Nuit des Ours et les Arts du chemin : Au vu des échanges sur le groupe Whatsapp de l'Amicale de Vallorcine, il nous est paru important d'échanger librement sur la Nuit des Ours et les Arts du chemin. L'évènement culturel de la Nuit des Ours a toujours annoncé qu'un bilan serait réalisé après la 5ème année : c'est chose faite. Si les arts du chemin semblent globalement bien acceptés, il est ressorti que les œuvres doivent être limitées en nombre et entretenues. Les participants ont aussi fait part de leur souhait de voir les expositions et œuvres liées à l'évènement retirées après l'évènement, et aussi de limiter les parcours aménagés à ceux existant.

L'éclairage public : l'extinction de l'éclairage public, exigée par certains et rejetée par d'autres, est une décision difficile à prendre au sein du Conseil Municipal : il est donc apparu nécessaire d'échanger avec les habitants sur ce sujet. Les Vallorcins présents se sont prononcés à une grande majorité pour l'extinction totale de l'éclairage public le long de la RD 1506 comme dans tous les hameaux. Les horaires d'extinction seraient de 23h à 5h ou de 22h à 6h. Parmi les échanges, nous retiendrons deux éléments prononcés par des Vallorcins : « ainsi Vallorcine montrerait l'exemple » et « un village qui dort laisserait la nature aux autres êtres vivants ». Quelques retours de personnes n'ayant pu assister à cette réunion publique nous ont fait part de leur souhait de conserver l'éclairage public, voire même de remettre en place des décorations de Noël.

La nouvelle DSP (Délégation de Service Public) 2024-2029 : L'offre de mobilité se trouve renouvelée et enrichie par ce nouveau contrat. Notamment, une nette augmentation de l'offre sur la Vallée.

Pour Vallorcine :

- Maintien de la navette été et hiver
- Mise en place d'un transport accessible sur réservation entre Barberine et la gare du Buet toute l'année
- Mise en place d'un service de nuit accessible sur réservation entre Chamonix et tous les hameaux de Vallorcine (de 21h à 01h)
- Mise en place d'un transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.

Ce contrat avec Transdev ne concerne que les bus.

Pour autant, des demandes concernant la cadence des trains à la demi-heure le matin et le soir pour les personnes travaillant de l'autre côté du Col ont été formulées lors de cette réunion, elles enrichissent la parole des Élus de Vallorcine auprès des instances concernées. Le nouveau délégataire est venu présenter en détail ce nouveau plan de transport lors d'une réunion publique le 15 novembre.

Voir plus loin la partie sur la Carteviacham et sur les transports à Vallorcine.

Le compte-rendu de la réunion est disponible sur : <https://www.vallorcine.fr/COMPTE-RENDU-REUNION-PUBLIQUE-04>



INTEMPÉRIES et RESPONSABILITÉS (Infolettre #26)

Chutes d'arbres, débordement des cours d'eau suite au non-entretien des berges, inondation sur les routes par obstruction des bouches d'égouts,... tant de dégâts provoqués par un manque d'entretien régulier.

Lorsque les pluies sont intenses, comme ce 14 novembre dernier, des conséquences non négligeables peuvent venir d'une bouche obstruée : n'hésitez pas à la nettoyer quand vous passez devant ! Cette dernière tempête est aussi venue nous rappeler que la forêt est devenue fragile et que les arbres en chutant peuvent provoquer des blessures très graves et des dégâts importants ; en témoigne la passerelle du Cougnon. Heureusement personne ne se trouvait à proximité lors de la chute des arbres, d'où l'importance de limiter ses déplacements lors d'évènements climatiques violents. La passerelle est donc fermée jusqu'à nouvel ordre. Les propriétaires de parcelles boisées sont responsables des éventuels dégâts causés par les arbres aux biens et aux personnes. Il est donc essentiel de contracter une assurance pour faire face à tout accident. Il en est de même pour les propriétaires de parcelles situées le long des berges : ils doivent veiller à leur entretien en facilitant le débit de l'eau dans son lit.

Enfin, nous remercions les personnes qui se sont rendues utiles en informant la Mairie lorsqu'elles ont constaté des dégâts, et celles qui se sont rendues disponibles suite à l'appel de la Mairie afin de prêter main forte à la remise en état de La Poya et du Betterand jeudi 16 novembre.

Par ailleurs, la piste forestière du Rand (de La Villaz à Barberine) a elle aussi été fortement endommagée par les intempéries. Elle nécessite une réfection importante et dans l'attente, pour éviter de nouvelles dégradations, l'AFP, sur ses fonds propres a réalisé des travaux de confortements d'urgence.



REVUE THÉMATIQUE DES INFOLETTRES

Travaux et chantiers

EXTENSION du RÉSEAU de CHALEUR (Infolettre #22)

Deux bâtiments supplémentaires bénéficient depuis cet été de la chaleur fournie par le réseau de chaleur communal. Le réseau s'est étendu à la gare de Vallorcine et à une résidence d'habitation. Au total, c'est maintenant 7 bâtiments reliés aux réseaux d'eau chaude sanitaire et de chauffage qui fonctionnent au bois, énergie renouvelable. La création d'une plateforme de stockage, de transformation et de séchage du bois forestier issu de l'exploitation des forêts de la commune va prochainement voir le jour. Cette plateforme devrait être opérationnelle courant 2024. L'ONF a estimé que cette ressource locale issue du simple entretien de la forêt pourrait assurer de 10 à 15 % des besoins de la chaufferie. Aussi et surtout, elle faciliterait l'approvisionnement en bois énergie lors de la fermeture du col des Montets.



© F. Couagne

MISE en CONFORMITÉ du HAMEAU du BETTERAND (Infolettre #22)

Après une interruption durant la période hivernale, les travaux ont repris au Betterand cet été. Rappelons que ce chantier consiste à la réalisation des adductions d'eau potable, du raccordement à l'assainissement collectif, à la mise en place d'une borne incendie, et à l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunication). Le chemin n'a pas été goudronné et est resté en revêtement naturel. Le muret de pierres a été recréé et a redonné à ce chemin son aspect originel où coexistent ses diverses fonctions : promenade, VTT, activités pastorales, voie d'accès pour les riverains et pour les éventuels secours.



© F. Couagne

TRAVAUX sur la RD 1506 (Infolettre #24)

Réhausse des regards d'assainissement

La régie intercommunale d'assainissement a réalisé des travaux de réhausse des regards d'accès au réseau situé sous la couche roulante au niveau du Buet.

Travaux entre le Nant et le Chef-lieu

La couche de roulement a été refaite du 25 au 28 septembre entre le pont du Nant de Loriaz et l'entrée d'agglomération du chef-lieu.

Afin de réduire la durée des travaux de rabotage à 2 journées (25 et 26/09), un alternat de circulation a été mis en place via la route communale du Morzay Plan Droit, permettant aux entreprises de travailler sans contrainte. La couche de roulement a été déposée dans la nuit du 27 au 28 septembre : coupure totale de la circulation (hors secours).

INSTALLATION de TOILETTES PUBLIQUES au BUET (Infolettre #25)

Des toilettes publiques ont été installés sur le parking du Buet. Ces toilettes (tant attendues !) fonctionnent en lombricompostage. Ce test, grandeur nature, nous permettra de bien connaître le fonctionnement de cette usine à crottes. Si les résultats sont concluants, d'autres zones pourraient être prochainement équipées (Barberine, télési de la Poya...)

Comme le dirait une habitante du Buet : « Je vais enfin pouvoir aller dans la forêt en voyant plus de champignons que de papier toilette ! »



Le SURPRESSEUR des BIOLLES (Infolettres #24, 27)

Dans l'ancien local poubelles des Biolles, un équipement « lourd » et de grande importance pour la mise en conformité de la qualité de l'eau concernant en particulier l'Arsenic (As), distribuée dans le réseau communal a pris place. Il vient d'être mis en service. Le surpresseur permet de diluer les eaux captées sur le secteur du Plan Envers (faible teneur en As) avec les eaux captées au secteur du Barbot (forte teneur en As) afin d'obtenir une concentration en arsenic inférieure à 10 microgrammes par litre, conforme aux normes de l'OMS et par conséquent imposé à nous par l'Agence Régionale de Santé. La mise en place de ce surpresseur a été rendue nécessaire par la différence sensible d'altitude entre le réservoir du Barbot et celui du Plan Envers. Ainsi, les eaux du Plan Envers seront pompées et pulsées la nuit dans le réservoir du Barbot, et le niveau du réservoir sera préalablement abaissé afin d'obtenir une concentration en As conforme. Des tests opérationnels effectués en fin d'année ont permis d'obtenir lors de la première analyse de contrôle une concentration en As proche de 2 microgrammes par litre (µg/l) alors que les valeurs habituelles étaient bien supérieures. Cette opération de dilution n'affectera nullement l'alimentation des abonnés, et ce 24h/24. De même les quantités d'eau disponibles des réservoirs pour pallier aux besoins en cas d'incendie seront garanties. Enfin, en cas de défaillance électrique, le surpresseur sera neutralisé, et l'eau sera distribuée comme avant tant en termes de qualité que de débit. La fin de ce chantier voit la concrétisation de plus de 2 ans de réflexions, menée sous l'égide de la Régie de l'Eau de la CCVCMB, du bureau d'étude Profils Etudes, de l'exploitant Suez, des agents de la commune, et des Élus.

Le coût global se chiffre à une enveloppe de 170 000 € H.T., financé par la Régie de l'Eau Intercommunale. Nous remercions l'ensemble des habitants environnants pour leur compréhension face à la gêne occasionnée par ces travaux.



EXPLOITATION FORESTIÈRE (Infolettre #22)

Durant l'été, les activités d'exploitation sylvicole ont repris : 3 coupes de bois ont été faites à Vallorcine. Une première coupe en août dans le secteur de Bérard au-dessus de la piste forestière. En complément, une opération d'éclaircissement de la forêt située sous la piste forestière a été menée pour dégager le secteur où devrait être implantée la future buvette de la cascade en rive droite de l'Eau de Bérard.

Une seconde coupe dans le secteur de la Forêt Verte a eu lieu en septembre après la fermeture de la télécabine de Vallorcine et de la piste VTT. Elle a permis l'évacuation des dernières grumes stockées au Plan Envers. Ces deux exploitations se sont faites avec l'utilisation d'un câble pour descendre les pièces de bois jusque sur les pistes où elles ont été reprises par des grumiers, puis acheminées vers des scieries.

Fortement discutées, les pistes forestières sont aujourd'hui essentielles à une gestion durable de la forêt, c'est dans cet esprit qu'une nouvelle piste forestière est à l'étude sur le versant des Posettes. Pour toute interrogation des propriétaires sur leurs obligations en matière de gestion forestière, le Centre Régional de la Propriété forestière (CRPF) peut leur répondre : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr>



Coupe de bois entre La Villaz et le Mollard

Au cours de l'année 2024, il est prévu de réaliser une coupe de faible ampleur (200 m³) dans le secteur de la Forêt Verte sans utilisation d'un câble mâ.

PISTES FORESTIÈRES

Piste forestière des Mayens

La réalisation de la piste devant relier le bois de la Chapelle au Col des Montets afin de permettre l'exploitation des zones boisées situées au-dessus du hameau des Montets a pris un peu de retard car la consultation pour sélectionner un maître d'oeuvre a été infructueuse. Elle a été relancée en janvier 2024 et le projet devrait être prêt à l'automne 2024 pour une réalisation de la piste au printemps 2025.

Piste forestière des Granges

Il s'agit d'étudier un système d'accès permettant d'entretenir et d'exploiter la forêt communale et privée située sous la forêt domaniale et l'alpage de Loriaz. Ce massif forestier est assez dégradé, le terrain assez sec pourrait être sujet à des départs de feu qu'il est important de pouvoir maîtriser rapidement.

Toutefois ce secteur est compliqué tant au plan de sa topographie que de la propriété foncière. La piste existante conduisant à Loriaz depuis le Chanté d'en haut ne semble pas à même d'être utilisée pour évacuer les bois. La réalisation effective des travaux n'interviendra pas avant la prochaine mandature (2026-2032).

Piste forestière du Rand (de La Villaz à Barberine)

Cet ensemble constitué d'une route forestière et de 3 pistes de débardage est gérée par l'AFP de Vallorcine.

Il a été construit sous maîtrise d'ouvrage de la CCVCMB en 2020/2021. Les dernières intempéries de novembre 2023 ont provoqué de grosses dégradations. Une première opération d'urgence a pu être réalisée par l'AFP avant l'hiver 2023/24 pour éviter l'aggravation des détériorations. Toutefois de nouveaux travaux seront nécessaires pour permettre l'exploitation du massif forestier jusqu'à Barberine.

Une coupe de bois prévue le long de la route forestière par l'AFP en 2023 n'a pas pu être réalisée faute d'exploitant pour la réaliser. L'opération devrait être relancée en 2024.

A noter que la forêt située au-delà de Barberine en direction du barrage d'Emosson a été attaquée massivement par le scolyte (parasite causant le dépérissement des épicéas). Pour assurer la sécurité dans le secteur, il est nécessaire d'abattre les arbres morts. Dans l'attente de la réalisation de l'opération, le secteur fait l'objet d'un arrêté municipal d'interdiction de pénétrer. Pour permettre l'accès aux engins d'abattage, il faut prévoir le prolongement de la piste de débardage depuis Barberine.

DÉGRADATION de la GROTTÉ à FARINET (Infolettre #23)

Visibles dès le printemps 2021, les nouvelles installations de la grotte à Farinet avaient assez rapidement été vandalisées... Au cours du mois de juillet 2023, il restait peu d'éléments de la nouvelle scénographie qui avait été installée. Les objets d'illustration ont été dérobés, le faisceau lumineux au sol a été dégradé et ne fonctionne plus dans son intégralité... Nous déplorons que ces installations coûteuses, pédagogiques et ludiques soient ainsi volontairement détruites. Les sourires émerveillés des enfants ont, en 2 ans, été remplacés par la déception des plus grands... Qu'aurait pensé Joseph-Samuel Farinet que l'on pille ainsi la grotte où il trouva refuge ?...



© C. Vandecaveye



© C. Vandecaveye

PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS (Infolettre #23)

La circulation des véhicules à moteur est interdite au titre du code de l'environnement, en dehors des voies ouvertes à la circulation publique (routes nationales, départementales, communales et les chemins ruraux). Les seuls véhicules à moteur autorisés à circuler en forêt sont ceux utilisés pour les services publics de secours, ceux liés à la protection, à l'aménagement et à l'entretien des milieux naturels, ainsi que ceux de certaines structures directement concernées par ces axes (Compagnie du Mont-Blanc, Émosson, gardiens de refuges, AFPF). Le non-respect de cette réglementation est régi par l'article R.331-3 du Code forestier. Si cet arrêté a été pris, c'est parce qu'il nous a semblé important de prendre soin de notre vallée : des camions aménagés au sommet du Col des Posettes, des campeurs en voiture au milieu du champ de la Courzille... tant de comportements qui ne respectent en rien notre territoire. Bien conscients que ces attitudes sont minoritaires, nous ne pouvons cependant les accepter, d'autant plus qu'elles se révèlent de plus en plus fréquentes. L'AFPF (Association Foncière Pastorale et Forestière) nous alerte souvent sur certaines activités impactant les zones de fauche et de pâture (parapente, déjections canines, cheminements en dehors des sentiers...). Merci à tous d'être les ambassadeurs des bons comportements à tenir auprès des personnes n'en ayant pas conscience ni connaissance. Nous jouissons à Vallorcine d'une qualité de paysage exceptionnelle : nous nous devons d'en prendre soin pour les générations futures.



Sports et loisirs

La VIA FERRATA

(Infolettres #22, #23)

Depuis le 20 juillet 2023, la Via Ferrata est ouverte. Son accès est fléché depuis le parking du Buet et depuis le garage communal. Cet équipement, qui vient s'ajouter à la Grotte à Farinet et à la buvette de la cascade, vient compléter le pôle touristique de la cascade de Bérard. Il a été réalisé par la CCVCMB. Rappelons que si son accès est ouvert à tous gratuitement, la maîtrise de l'escalade en via Ferrata est indispensable pour s'y aventurer en sécurité !

La Maison des Guides de Vallorcine dispose de professionnels qui peuvent vous encadrer et l'ensemble des informations utiles sont à disposition à l'Office de Tourisme.

La via ferrata est d'un niveau de difficulté assez élevé (AD+ dans le système de cotation français). Le parcours se fait en 45-60 minutes pour une personne expérimentée. La taille minimum requise est de 1,40 mètre. Cet aménagement correspond pleinement au développement des activités touristiques douces, à faible impact environnemental.



Domaine skiable de La Poya

ENTRETIEN du DOMAINE SKIABLE de LA POYA

(Infolettre #25)

Le dimanche 12 novembre 2023 à 9h00 devait avoir lieu, sur le domaine skiable de la Poya, une journée d'entretien afin de faciliter le travail de damage hivernal notamment pour faire face aux hivers peu enneigés que nous connaissons. Cette journée devait se dérouler en coopération avec l'ESF de Vallorcine et en accord avec l'AFP, avec un casse-croûte offert par la commune. Malheureusement, les conditions climatiques n'ont malheureusement pas permis que cela soit réalisable.

Cependant, comme chaque printemps, une autre journée d'entretien du domaine de La Poya devrait être organisée. Nous vous tiendrons informés.



DOMAINE SKIABLE de LA POYA

(Infolettre #26)

Cette année, l'équipe du domaine skiable de La Poya, c'est : à nouveau David Guillot (chef d'exploitation pour la 4ème saison), Maud Launay qui prend le poste de directrice et sera également au snack. Le noyau dur reste également présent avec Kathyna Laval, Joël Buliani et Alain Allano. Trois nouveaux arrivants seront accueillis : Nahuel Britos et Louis Cloquemin comme pisteurs ainsi que Baptiste Chamel qui sera à la caisse. David et Maud ont travaillé ensemble cet automne pour réorganiser le snack afin d'en faire un poste de travail plus fonctionnel. Comme la saison dernière, des nocturnes avec une animation de l'Office de Tourisme et un slalom de l'ESF sont organisées durant les vacances de Noël et de février.

Transition écologique



Le SCHÉMA DIRECTEUR des ÉNERGIES (SDE) (Infolettre #21)

Lancé au début 2023, le SDE constitue un outil d'aide à la décision : il permet une vision d'ensemble sur les consommations et les productions d'énergies du territoire. Ce programme intercommunal a plusieurs objectifs :

- Porter les ambitions de la Communauté de Communes en matière de transition écologique et énergétique : -34% d'énergie en 2030 et -56% en 2050 (par rapport à 2005) ; -49% en 2030 et -66% des émissions de GES (objectifs TEPOS « Vallée à énergies positives »)
- Établir une feuille de route permettant d'atteindre ces objectifs.
- Ouvrir un espace d'échanges et de coordination entre les parties prenantes du système énergétique du territoire. Permettre aux collectivités, acteurs socio-économiques et aux citoyens de s'inscrire dans cette dynamique de transition énergétique.

La question de la consommation d'énergie est centrale. Il s'agira d'identifier les leviers de la collectivité sur des activités telles que l'hébergement touristique (location de logements de particuliers, chalets grands consommateurs...), les pratiques observées dans certains commerces (portes ouvertes malgré le chauffage, rideau d'air chaud à l'entrée des boutiques...). L'élaboration du SDE représente l'occasion de déterminer comment impliquer, sensibiliser et mobiliser ces acteurs. Un comité de pilotage composé d'Élus, des directeurs de la Communauté de Communes et de représentants du SYANE (Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie) ainsi que diverses associations comme Toits des Cimes suit et valide à chaque étape le travail effectué par le bureau d'études.

Après une période d'interruption fin 2023, mise à profit notamment pour travailler sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER), les travaux d'élaboration du Schéma Directeur des Énergies (SDE) de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc se poursuivent.

Suite à la caractérisation des consommations et productions énergétiques (phase 1 de diagnostic) et à l'évaluation des potentiels du territoire (phase 2), les travaux portent désormais sur l'élaboration d'une stratégie énergétique. La phase 3 (Stratégie énergétique) et la 4e et dernière phase (Planification opérationnelle) permettront de traduire la stratégie retenue en plan d'action pour la fin du premier trimestre 2024.

Différents scénarios énergétiques, permettant d'atteindre les objectifs TEPOS que le territoire s'est fixé, sont approfondis. Ces éléments de prospective prendront la forme de trajectoires basées sur des scénarios d'évolution des besoins énergétiques et de développement des différentes filières d'EnR. Une fois aboutis, ils seront présentés au comité de pilotage du SDE, qui arbitrera sur la stratégie énergétique à retenir.

Le FONDS Air Bois EnR CONTINUE ! (Infolettres #21, #24)

L'aide financière du Fonds Air Bois EnR s'adresse à tous les particuliers qui souhaitent changer leur ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2005) dans leur résidence principale (achevée depuis plus de 2 ans) située sur l'une des 41 communes du périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve.

Porté par le SM3A depuis 2013, le fonds air bois EnR est une aide financière pouvant aller jusqu'à 2 000 € cumulable avec d'autres aides gouvernementales, pour le changement de votre ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2005) ou de votre cheminée ouverte. Désormais, une photo de l'ancien appareil ainsi qu'une photo du nouvel appareil, tous deux en fonctionnement, sont exigées pour pouvoir prétendre à l'aide du Fonds Air Bois EnR. Cette aide a été prolongée pour 2023 et 2024, suite à une délibération du Conseil Communautaire du mois de janvier 2023. La somme allouée pour notre Communauté de Communes est de 70 000€ pour ces 2 années supplémentaires. Rappelons que depuis le 1er Janvier 2022, l'utilisation des cheminées ouvertes, que ce soit pour un moyen de chauffage principal ou d'appoint est interdite sur l'ensemble de la CCVCMB. Rappelons également que pour tout projet de rénovation thermique et d'isolation, des aides spécifiques PEH de 1 000 à 3 000 € sont proposées, sous certaines conditions, et allouées aux propriétaires de résidences principales et de copropriétés.

L'équipe du Fonds Air Bois EnR est là pour vous aider à remplir le dossier : en rendez-vous au SM3A. <https://www.fonds-air-bois.fr/demande-en-ligne/>



© F. Couragne

Toits des Cimes SAS, créée le 28 avril 2023, est une société citoyenne portant des projets de production d'énergie renouvelable (dans l'immédiat des panneaux photovoltaïques) sur le territoire de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et des communes proches. Elle associe citoyens, collectivités, associations et entreprises du territoire au sein d'une structure à gouvernance de type coopérative. Être sociétaire de Toits des Cimes, c'est participer au développement d'une énergie plus propre et plus économique, en circuit court avec des retombées pour l'économie locale, mais aussi créer du lien entre citoyens, associations, collectivités, et entreprises. Plus de 50 actionnaires en ce début 2024 ont rejoint le projet Toits des Cimes.

La commune de Vallorcine est rentrée au capital de la société à l'automne dernier, de même que la Communauté de Communes.

Le conseil municipal de Chamonix, en date du 6 décembre 2023, a validé l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour que Toits des Cimes porte le projet d'équiper et assurer la production d'EnR sur le toit du bâtiment des Ateliers Municipaux de Chamonix à La Vigie.

Quelques chiffres pour ce premier projet dont la concrétisation est attendue pour ce dernier trimestre: plus de 700 m2 de panneaux photovoltaïques, une installation de 200 kWc, une production annuelle de 203 MWh. Le chiffre d'affaires attendu et garanti sur 20 ans est de 25 000 € par an en année pleine de production d'EnR.

TOITS des CÎMES (Infolettre #21)



Le 28 avril, les membres du collectif Toits des Cîmes se sont réunis pour la création de la SAS (Société par Actions Simplifiées) Toits des Cîmes – Centrale Villageoise.

Rappelons que cette entreprise citoyenne a pour but d'équiper des toitures publiques ou privées en installations photovoltaïques dans le cadre de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Intercommunalité. Un certain nombre de toitures a déjà été sélectionné et la première concernée devrait être celle du centre technique de Chamonix, dans les mois à venir. <https://toitsdescimes.centralesvillageoises.fr>

Tri et déchets

RAMASSAGE des DÉCHETS (Infolettre #24)



La Compagnie du Mont-Blanc, en partenariat avec Mountain Riders, a organisé une opération de ramassage de déchets sur le site de Balme le mardi 19 septembre. Le principe du programme Adopt'1 Spot est le suivant : des acteurs s'engagent à ramasser 2 fois par an (en juin et en septembre) pendant 3 ans les déchets présents sur une zone définie, qui doit rester toujours la même. Une fois les déchets collectés, ces derniers sont caractérisés : classés par type, pesés, etc. L'objectif est de comprendre quels sont les principaux déchets trouvés en montagne afin d'identifier des actions pour les réduire. La zone de nettoyage définie se situe à proximité de la G2 Charamillon / Restaurants / sous la ligne du TDS Les Autannes.

SERVICE de BROYAGE de BRANCHES (Infolettre #24)



Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc, propose gratuitement aux habitants de son territoire une solution de broyage des branches issues de l'entretien courant de leurs espaces verts à domicile.

Le broyage permet : d'obtenir du broyat, matière sèche nécessaire à l'obtention d'un compost de qualité (en mélange avec les déchets de cuisine) ; de bénéficier des atouts du paillage pour un jardinage au naturel ; de valoriser toutes les matières organiques à domicile ; de respecter l'interdiction de brûler à l'air libre ses déchets, et de participer ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air ; de gagner du temps, en se dispensant des trajets à la déchèterie.

Le service est ouvert aux usagers durant deux périodes de l'année : printemps et automne.

Pour s'inscrire : <https://www.sitomvalleesmontblanc.fr>

BIODÉCHETS (Infolettres #26, #27)



Pour faciliter le compostage des biodéchets, la régie intercommunale Chamonix Propreté a installé un composteur collectif place de la gare, constitué de 3 blocs en bois. Pour le bon fonctionnement du compostage il est primordial de bien respecter les consignes qui y sont affichées. Pour vous permettre de stocker puis transporter vos biodéchets, le SITOM met à disposition des "bio-seaux" qu'on peut retirer à l'accueil de la mairie. Un flyer et un autocollant rappelant les bons gestes à adopter pour trier les biodéchets vous seront donnés quand vous viendrez chercher votre bio-seau. Plus d'infos : <https://www.sitomvalleesmontblanc.fr/wp-content/uploads/2022/01/Guide-du-compostage.pdf>

Un deuxième composteur devrait être installé sur le parking du Buet en 2024.

COLLECTE DE SAPINS

Samedi 13 janvier entre 9h et 12h une collecte de sapins a été organisée afin de permettre aux Vallorcins de jeter leur sapin de Noël. Ces sapins ont été broyés sur place et les particuliers avaient la possibilité de récupérer le broyat ou de le laisser sur place. Le SITOM a conservé ce broyat qui servira aux espaces verts de la Vallée.

Suite à cette première expérience, un bilan a été dressé. L'opération devrait être reconduite l'an prochain mais en proposant une aire de dépôt sur plusieurs jours ce qui permettra aux usagers de déposer les sapins selon leur disponibilité.

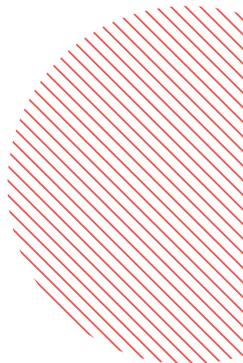


DÉCHETTERIE MOBILE

Comme chaque année, et à deux reprises, une déchetterie mobile a été installée place de la gare pour permettre aux habitants de trier leurs encombrants.

Au vu de la fréquentation, cette opération sera reconduite.

Par ailleurs, le comportement déviant de certains met à mal la pérennité de l'installation des bennes déchets verts et cartons qui pourraient ne plus exister si d'aventure les déchets autres que ceux initialement prévus dans les bennes continuaient d'être déposés.



Transport et stationnement

NAVETTE INTERNE de VALLORCINE (Infolettre #22)

Comme durant l'été 2022, une navette a à nouveau circulé cet été entre le 8 juillet et le 20 août. Elle desservait les mêmes arrêts que l'an passé, à savoir : la gare de Vallorcine, le Plan Droit, Le Nant, les Biolles, le Couteray, la gare du Buet et le chalet du Col des Montets. Elle a effectué 6 allers-retours entre 9h et 17h.

En complément, elle a aussi effectué 3 allers-retours chaque après-midi vers le village de Barberine pour offrir un accès facile au Musée Vallorcine. Le service a été assuré par un autobus qui accepte les enfants en bas âge ce qui n'était pas hélas le cas en 2022. Pour cette saison, les horaires ont été définis pour ménager des correspondances faciles avec le Mont-Blanc Express en gares du Buet et de Vallorcine.

La mise en place de cette navette dans le cadre de l'offre de transport de la CCVCMB sur la vallée est le résultat d'un fort engagement des Élus du territoire. Aussi, au vu de l'évolution climatique, il est important d'adapter nos comportements : recourir au transport collectif permet de diminuer notre impact carbone.



© A. Penin

BILAN du STATIONNEMENT (Infolettres #25)

Constant Vandecaveye, garde-champêtre, a présenté en septembre aux Élus un bilan du stationnement payant. Depuis sa mise en place, cela a rapporté 104000€ de recettes à la commune. Depuis le 1er janvier 2023 : les recettes sont d'environ 40000€. Au cours des discussions que Constant a avec les usagers, la plupart ne sont pas choqués par le fait que le stationnement soit payant sur la commune et depuis la réfection du parking du Buet, le stationnement est beaucoup moins anarchique. Des zones de stationnement sauvage ont été identifiées : celles qui présentent un danger devraient être supprimées dès l'année prochaine. D'autres sujets ont été abordés : La cohabitation promeneurs / vététistes principalement dans les hameaux : les Élus réfléchissent à un système de chicanes à mettre en place sur certains sentiers afin de réduire la vitesse des bicycles près des habitations. La régularisation du stationnement des camping-cars a également été l'un des sujets de discussion : les Élus envisagent d'aménager des espaces de stationnement qui leur seront réservés à la fois pour leur offrir des services adaptés, mais aussi et surtout pour éviter d'en voir partout... Pour bénéficier du stationnement gratuit, la mairie et le site <https://garezvous.fr> sont là pour vous renseigner.

Depuis la mise en place de la nouvelle DSP transport, plusieurs écoliers vallorcinois empruntent dorénavant le bus pour se rendre à l'école. De nouveaux horaires seront mis en place à partir du 1er avril 2024 pour l'intersaison de printemps.



La CARTE VIACHAM (Infolettre #27)



Depuis début décembre et la nouvelle DSP (Délégation de Service Public) transports au sein de l'Intercommunalité, les tarifs de la carte Viacham ont évolué. Elle est dorénavant à 50€/an.

La démarche de renouvellement ou de première demande ainsi que le paiement s'effectuent à l'accueil de la Mairie, au service de la population. Voici les différents cas de figures :

Renouvellement :

→ Votre carte Viacham expire avant le 01/02/2024 : Vous disposez de 3 mois à partir de sa date d'expiration pour la faire renouveler pour une année complète. Entre temps, votre carte sera prolongée automatiquement par voie informatique jusqu'à ce renouvellement. Votre carte Viacham sert de justificatif pour en obtenir une nouvelle.

→ Votre carte Viacham expire après le 01/02/2024 : Vous devez renouveler votre carte, avant sa date d'expiration et au plus tard avant le 31 décembre 2024 si elle expire en 2025, pour continuer à bénéficier des transports et des services associés. Votre carte sera renouvelée à compter du paiement, pour les 12 prochains mois. Votre carte Viacham sert de justificatif pour en obtenir une nouvelle.

Nouvelle demande : Présentez-vous à l'accueil de la Mairie. Un justificatif de domicile (ou pour les saisonniers un contrat de travail) vous sera demandé.

Gratuite : Si vous avez moins de 18 ans ou plus de 75 ans, vous bénéficiez d'une carte Viacham gratuitement.

Pour plus d'infos Carte Viacham : https://www.chamonix.fr/documents/actualites/pdf/carte_viacham_de_pliant_2024.pdf Cette carte, au coût de 50€, permet de financer en partie une offre de transports plus ample sur le territoire de la Communauté de Communes ; cette année 2024 sera, soyons-en certains, une année d'ajustements qui concerneront aussi probablement les modalités de la carte Viacham. Si vous rencontrez des difficultés à financer cette nouvelle carte, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir de l'aide.

Les TRANSPORTS en COMMUN à VALLO C'EST... (Infolettre #27)

Le train + la ligne 12 du 20 décembre 2023 au 31 mars 2024 + la ligne 5 (TAD) + la ligne N3 (Nuit et TAD).

TAD :

À Vallorcine, les lignes 5 et N3 sont des lignes de transport à horaires fixes sur réservation.

-Sur l'application MyMobi ou sur chamonix.mobilite@transdev.com : minimum 1h avant la prise en charge 7j/7.

-Par téléphone au Service Clientèle : minimum 4h avant la prise en charge au 04 50 53 05 55, de 8h à 19h du lundi au samedi (jours fériés exclus).

-Il est possible de réserver jusqu'à 15 jours précédent le trajet. Plus d'infos sur www.chamonix-mobilite.com

Points de vente à Vallorcine :

Uniquement pour des tickets à l'unité ! :

La boutique mobile : tous les mardis matin à côté de l'Office de Tourisme de Vallorcine.

La borne digitale : à l'Office de Tourisme de Vallorcine.

Pour toutes autres réservations :

Sur l'application MyMobi ou sur chamonix.mobilite@transdev.com et au 04 50 53 05 55, de 8h à 19h du lundi au samedi (jours fériés exclus). Attention, les horaires de circulation des bus ont été légèrement modifiés ! Ils sont disponibles sur le site de la Mairie (transports vallo) ou directement en Mairie et à l'Office de Tourisme. Très prochainement, le site de Chamonix.mobilite devraient les mettre à jour.

Enfance, éducation, partenariat

Les MERCREDIS ANIMÉS (Infolettre #23)

Cet été, les animateurs de la MJC, de la RASL (Régie d'Animations Sociales et de Loisirs) des Houches, les éducateurs de l'EPDA (Établissement Public Départemental Autonome) et les partenaires ont donné rendez-vous aux plus jeunes pour animer leur été. À Vallorcine, ces animations ouvertes à tous se sont déroulées le mercredi 23 août.

LA RENTRÉE A L'ÉCOLE DE VALLORCINE (Infolettre #25)

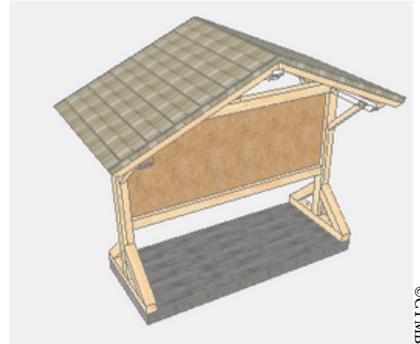
En cette année scolaire 2023/2024 l'équipe est inchangée : Katia BEL, directrice et professeur pour les enfants de la 1ère section de maternelle au cours préparatoire, 18 élèves, qui est toujours assistée par Véronique MONIOT, ATSEM (Agent Technique Spécialisé en École Maternelle). Les 16 élèves inscrits du CE1 au CM2 seront encadrés, comme l'année dernière, par Émilie ESCOBAR et par Pierre BARS, le lundi. Claire BOUET et Julie ANGIBOUST continuent leurs missions d'animation pour le périscolaire et la cantine.

Les PANNEAUX d'AFFICHAGE



Le partenariat entre la Commune et la CTMB se poursuit. Les panneaux d'affichage tant attendus devraient prendre place dans les différents hameaux de la commune à la fin du mois de mai 2024.

Ci-dessous le projet retenu pour les panneaux d'affichage :



Associations

ASSOCIATIONS de VALLORCINE

Vallorcine est riche de nombreuses associations. Le Comité des Fêtes fédère les associations du village. Poumon du monde associatif vallorcinois, il gère l'ensemble du matériel associatif. Les Élus ont créé un flyer qui répertorie l'ensemble des associations du village.

https://www.vallorcine.fr/IMG/pdf/flyer_asso_vallo_2024_.pdf



LE MOT DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes vous invite!

Connaissez-vous cette association qui travaille dans l'ombre des associations de Vallorcine ?

Créé en 2010, le Comité des Fêtes a pour vocation de soutenir les actions des associations de la commune en assurant la régie du matériel mis à disposition des associations adhérentes et en réunissant sur un même agenda les événements associatifs qui rythment la vie collective de notre village.

Ainsi, chaque association adhérente au Comité des Fêtes peut emprunter tables, bancs, marabouts, friteuses, crêpières... au fil des années le CDF a fait l'acquisition de tout l'équipement indispensable à l'organisation d'événements réussis !

Le Comité des Fêtes et par extension, les associations, dépendent beaucoup des agents communaux qui assurent la mise en place du gros matériel et souvent la réparation ou l'entretien des pièces défectueuses.

L'Office de Tourisme est l'autre grand partenaire du Comité, dont l'agenda culturel et l'implication de ses agents nous offrent une plateforme essentielle pour relayer les informations et une aide précieuse pour l'organisation de certains événements associatifs.

C'est donc grâce à ces collaborations que les rendez-vous qui font le sel de la vie de village peuvent voir le jour : Festival'Orsine, le 14 juillet, la Feta d'Où, la Nuit Des Ours, le concours de pétanque, la restauration des accompagnants de l'UTMB (les bénéfices de cette restauration sont intégralement reversés aux associations participantes), le marché de Noël, Vallo ciné tout au long de l'année, la Radio des Ours, etc...

Une fois par an, le Comité des Fêtes essaie d'organiser un dîner rassemblant tous les acteurs, bénévoles et adhérents des associations afin de communiquer sur les actions respectives de chaque association, échanger sur le fonctionnement, trinquer... et tout simplement passer un bon moment ensemble.

La prochaine assemblée générale se tiendra en avril. Elle permettra de finaliser les actions de l'année écoulée et planifier les actions de l'année à venir. Un message sera transmis sur le WhatsApp Amicale Vallorcine dès que la date sera arrêtée.

Cette réunion est ouverte à tous !

Le Comité des Fêtes serait très heureux d'accueillir de nouveaux membres qui auraient envie de donner un peu de temps et des idées pour que vive encore et toujours l'esprit associatif de notre village. Faites nous signe si vous souhaitez nous rejoindre : comitedesfetesvallorcine@gmail.com, à bientôt!

Culture et patrimoine

CONSEIL des JEUNES ALCOTRA (Infolettre #21)



Si vous avez entre 18 et 30 ans, vous pouvez vous engager pour participer aux travaux du Conseil des jeunes pour un an dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA qui œuvre à la coopération transfrontalière entre l'Italie et la France. En tant que jeunes conseillers, vous pouvez avancer vos idées et points de vue sur les enjeux sociaux et environnementaux du territoire ALCOTRA. La participation au Conseil des jeunes se fait sur une période d'un an, renouvelable un an. Pour postuler, chaque candidat doit envoyer son curriculum vitae et une lettre de motivation à alcotra@auvergnhonealpes.fr, en indiquant comme objet du mail « Candidature Conseil des jeunes ALCOTRA 2023-2024 ». <https://www.interreg-alcotra.eu/fr/actualites/conseil-des-jeunes-alcotra-2023-2024>

RADIO des OURS #2 (Infolettre #22)



Fort du succès de l'expérience menée l'été dernier, la Radio des Ours, supportée par le Comité des Fêtes a repris sa diffusion cet été 2023. Vous avez pu vous brancher sur 90.7 Mhz ou sur le site web de la radio (<https://globule.chamonix.radio/la-radio-des-ours/>) pour découvrir ou redécouvrir les personnes acteurs dans la commune, que ce soit sur la vie quotidienne de la vallée, les activités touristiques qui s'y déroulent et les coups de cœur, au cours d'interviews et de reportages en immersion. Des ateliers destinés aux jeunes de la Vallée ont aussi été organisés durant tout l'été.

Pour rappel, cette radio est portée par le Comité des fêtes de Vallorcine et Globule radio et elle a reçu une subvention de la Commune.

Le MARCHÉ de NOËL (Infolettre #26)

Comme chaque année, le Comité des Fêtes de Vallorcine a organisé dimanche 3 Décembre de 10h à 18h le marché de Noël à La Ruche, à l'Office de Tourisme et au Pôle culturel. Vous y avez retrouvé les stands des artisans et créateurs ; des boissons et le vin chaud des pompiers de Vallorcine au profit du Téléthon ; une petite restauration de l'association des Amis des écoles. Des animations se sont également déroulées durant l'après-midi.

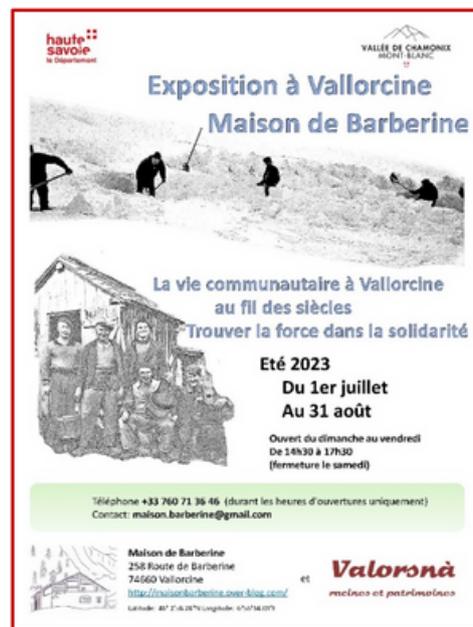


MAISON de BARBERINE (Infolettre #23)

La Maison de Barberine a ouvert ses portes le 1er juillet ! Avec cette nouvelle exposition, en collaboration avec Valorsnà, elle a fait découvrir la communauté de Vallorcine solidaire au travers de ses multiples aspects : gestion des ressources, résistance aux aléas climatiques, au pouvoir, aux envahisseurs. Stéphanie Baubant a été la gardienne 2023.

Une charte a été établie entre l'association et la Communauté de Communes. Un Copil composé de six membres, deux de la Maison de Barberine, deux Élus de la commune et deux de la Communauté de Communes œuvre à son application.

Et... la Maison a été inscrite au titre des monuments historiques le 5 janvier 2023.



CONCERT CUIVRES et ORGUE (Infolettre #26)

Dimanche 3 décembre, à 16h, à l'église de Vallorcine s'est déroulée une audition des élèves de l'EMDI (École de Musique et de Danse Intercommunale), concert gratuit et ouvert à tous. Quelle joie de voir que cette église, ouverte à tous, revit pleinement !



CONCERT de l'ÉCHO du BUET (Infolettre #26)

Dimanche 26 novembre, l'Écho du Buet a donné son traditionnel concert de la Sainte-Cécile au Pôle culturel. Si aucune médaille d'anciens musiciens n'a été décernée cette année, nous avons pu, à cette occasion, découvrir la nouvelle bannière de l'Écho du Buet. Ce concert s'est terminé par le traditionnel Allobroges pour le plaisir de l'auditoire. Si vous êtes musiciens : rejoignez donc l'Écho du Buet !



© J. Vallas



© J. Vallas

RANDONNEURS WALSER à VALLORCINE (Infolettre #23)

Chaque année, l'association de Brigue organise des randonnées dans différents sites. Cette année, sous la conduite du guide Rainer Meichtry, la vallée de Vallorcine choisie a été découverte, sillonnée, appréciée sous ses différents aspects.



© D. Arcey

Rencontre de ski Walser à Vallorcine en Mars 2025



L'association internationale Walser (IVfW) à laquelle Vallorcine est désormais intégrée est très active en ce qui concerne la transmission des valeurs de la communauté transfrontalière de ce peuple de migrants dont Vallorcine a été une étape.

Après les 2 séjours de randonnées en 2023 qui se sont déroulés ici, nous sommes sollicités pour une prochaine rencontre « Intervallée Walser » les 14, 15 et 16 Mars 2025 à Vallorcine à l'occasion des XIXème championnats internationaux de ski Walser.

Notre commune accueillera environ 200 participants et accompagnants d'Autriche, du Liechtenstein, de Suisse et d'Italie dont des skieuses et skieurs chevronnés et pour certains anciens médaillés ou titrés du cirque blanc qui se disputeront le trophée sur les pistes de La Poya (repli prévu si manque de neige) lors d'un slalom. En 'slalom parallèle', des rencontres ludiques, festives, culturelles sont organisées durant ces 3 jours de convivialités.

Pour mener à bien ces rencontres, il est nécessaire de constituer une équipe de bénévoles, engagés pour l'organisation de cette manifestation et l'accueil de nos hôtes. Une réunion publique sera organisée dès la fin de cet hiver. La date sera communiquée par affichage et par les canaux habituels de communication (site mairie, page FB, ...). Nous espérons être nombreux pour répondre à cet appel relever ce défi tant au niveau organisationnel que sportif.

Les premiers contacts peuvent être pris en Mairie.

VALLO CINÉ (Infolettres #24, #26)



L'équipe de bénévoles qui s'occupe de Vallo Ciné depuis 4 ans n'était plus en mesure d'organiser les séances de Cinébus à partir de janvier 2024. Aussi, le mardi 12 décembre à 19h, une réunion publique a été organisée pour discuter du futur de Vallo Ciné.

Les séances de Cinébus c'est : choisir 1 film enfants et 1 film adultes dans la liste de Cinébus envoyée chaque mois ; faire l'affiche et s'occuper de la communication, affichage, réseaux sociaux etc. ; une heure avant la première séance accueillir le ou la projectionniste et l'aider à décharger le matériel de projection et installer la salle ; s'occuper de la billetterie ; prévoir un repas pour le ou la projectionniste entre les deux séances ; ranger.
vallo.cine@protonmail.com

Une nouvelle organisation a été mise en place suite au départ à la retraite de la bibliothécaire, pour assurer la continuité des séances de cinéma à Vallorcine au Pôle Culturel. En effet, depuis le démarrage en 2020, Gudule avait pris en main l'organisation de Vallo Ciné. Qu'elle en soit ici vivement remerciée. Le Comité des Fêtes continue à assurer la billetterie et la restitution de la recette à Cinébus. Les Amis des écoles ont répondu présent pour la mise en place du matériel de projection et de la salle dès 16h pour qu'à 17h tout soit prêt. Avec l'appui de la cuisine centrale de la CCVCMB, la restauration du projectionniste entre les 2 séances est pérennisée. Une nouvelle équipe de bénévoles sous la direction conjointe de l'Office de Tourisme de Vallorcine et du Comité des Fêtes se relaye pour la séance de 20h et le rangement de la salle. La programmation parmi les films proposés par Cinébus est validée par l'ensemble de l'équipe de bénévoles. Pour conclure, deux longs métrages récents sont donc proposés 1 fois par mois dans des conditions optimales. Les séances sont bien sûr ouvertes à tous!

Élections / Cérémonies

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Si 2023 a été une année où les Français n'ont pas eu à se déplacer aux urnes, le 9 juin 2024 se tiendront les élections européennes. Il n'y a qu'un seul tour.

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) lors des élections européennes.

Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel. Dans chaque État membre, des élections se tiennent tous les cinq ans.

Les députés élus au niveau national se répartissent, au Parlement, dans des groupes politiques transeuropéens, qui servent surtout à organiser les débats parlementaires et permettent en particulier des votes en commun.

CÉRÉMONIE de COMMÉMORATION du 8 MAI 1945 (Infolettre #21)



Le 8 mai a à nouveau été l'occasion de rendre hommage aux Français et en particulier aux Vallorcins ayant combattu au cours de la 2ème guerre mondiale. Comme chaque année, c'est au son de l'Écho du Buet qu'officiels, militaires et anciens combattants s'étaient réunis pour la cérémonie.

CÉRÉMONIE du 11 NOVEMBRE (Infolettre #26)

Samedi 11 novembre, c'est au son de l'Écho du Buet que les Vallorcins morts pour la France ont été honorés et une nouvelle fois remerciés pour la paix retrouvée.



CÉRÉMONIE des VOEUX du MAIRE et de son CONSEIL (Infolettre #27)

La cérémonie des vœux du Maire et de son Conseil s'est déroulée samedi 20 janvier à 18h au Pôle culturel. Elle s'est tenue cette année sous la forme d'un bilan / perspectives de mi-mandat, témoignant de l'avancée du travail du Conseil Municipal de Vallorcine.



Nous avons validé lors d'une réunion du Conseil Municipal que les vœux 2024 prendraient la forme de ce qu'on appelle un « bilan de mi-mandat ». C'est ce qui suit, en nous basant sur le document que nous avons posé dans vos boîtes aux lettres en 2020, juste avant les élections.

Mais avant tout chose, et pour bien comprendre comment fonctionne le travail des Élus, nous souhaitons vous apporter quelques précisions :

BILAN de MI-MANDAT

Pour faire ce bilan, il faut se mettre dans la perspective du travail des élus : il y a le « Faire », que nous allons voir par la suite, mais il y a aussi le « Pourquoi faire » et le « Comment Faire »

Le « Pourquoi faire » :

Cela consiste à rassembler autour de la table des élus le plus possible d'informations, d'expériences, concernant la situation de la commune et de ses habitants. Pour cela, deux choses sont utiles : informer au mieux la population sur ce qui est fait et sur les différentes situations qui ne se voient pas forcément au quotidien, tout cela pour que ces mêmes élus puissent recueillir ensuite un maximum de retours et d'avis pour que les actions qu'ils porteront par la suite correspondent aux besoins du plus grand nombre.

Le « Pourquoi faire » est donc, dans la façon d'avancer de vos élus, le plus important et surtout le plus cohérent dans une politique qui veut se poser sur du long terme : en d'autres termes : les habitants témoignent aux élus de ce qu'ils veulent pour leur commune ; ces témoignages ont forcément moins d'impact auprès des élus lorsqu'il s'agit de souhaits personnels.

Alors dès que le « Pourquoi faire » devient un peu plus précis dans la tête de vos élus, il faut passer à l'étape suivante : le « Comment faire ».

Le « Comment faire » consiste à sécuriser l'ensemble des engagements que les élus prendront au nom des habitants :

- s'assurer que les finances pour telle ou telle action sont disponibles
- s'assurer que les autorisations d'urbanisme, environnementales ou de co-financement sont validés
- s'assurer auprès de nos partenaires que nos engagements sont possibles et respectent les visions plus globales du territoire que nous partageons avec nos voisins, qu'ils soient nos voisins directs ou plus éloignés.

Vous comprendrez donc que lorsqu'un projet sort de terre, il provient d'une réflexion que l'on espère la plus partagée possible entre tous, qu'elle est surmontable d'un point de vue réglementaire et budgétaire, mais aussi et surtout qu'il a fallu beaucoup de temps pour le faire aboutir.

Ce travail de fond s'impose à toute vision à court terme d'une politique locale, car il oblige les élus à tirer de la population leurs visions pour orienter la politique locale, et quand bien même ce ne sont pas les élus en place qui réaliseront le projet mais bien les suivants, la « gloriole » d'avoir réalisé la chose n'a pas d'importance face à celle de voir les choses se réaliser...

Les actions de court terme permettent à l'élu d'avoir des résultats, et donc d'être possiblement ré-élu. La vision à long terme met parfois l'élu en difficulté, car on peut avoir le sentiment que rien n'avance, ou que certaines décisions sont contraignantes aujourd'hui, mais seront bénéfiques demain.... Et du coup, dans l'application de cette politique, rien n'est certain pour la ré-élection des élus qui la portent...

Comme exemple, je prendrais la réalisation de logements sociaux dans les deux niveaux supérieurs de la gare de Vallorcine : depuis 2015 nous travaillons dessus, et il aura fallu modifier le PLU, rencontrer plus de 10 fois les instances concernées pour finalement espérer avoir en 2024 les finances possibles pour réaliser 8 logements locatifs sociaux, logements qui ouvriront peut-être avant la fin du mandat, mais il faut encore trouver le bailleur social qui réalisera les travaux, tout ça après avoir lancé les études, les marchés publics, etc. Bref, comprenez que dans le monde public, TOUT PREND PLUS DE TEMPS, et rien n'est simple !

Nous reprenons ici les différents items énoncés dans le document de 2020 afin de faire le point sur l'avancement de chacun d'eux.

Qualité de vie - Environnement - Culture

Associer la population aux réflexions communales

Plusieurs réunions publiques ont jalonné cette année 2023 : l'UTMB, la Nuit des Ours et les arts du Chemin, l'éclairage public, la nouvelle DSP transports dans la Vallée... autant de discussions qui alimentent et aiguillent les Élus dans leurs décisions politiques.

S'il n'y a pas eu d'ateliers participatifs durant cette année, les deux prochains devraient porter sur la Maison Noufflard d'une part et sur l'impact des grandes manifestations sportives sur notre Commune.

Nous espérons aussi pouvoir vous présenter les aménagements prévus au centre village.

Améliorer la communication entre la commune et les habitants

Comme il a été rappelé plus haut, de nombreux dispositifs ont été mis en place, mois après mois, par les Élus, afin d'essayer d'être le plus à l'écoute des Vallorcins d'une part, mais également de faire part de l'avancement des projets et des décisions politiques des Élus.

Si tout est toujours à améliorer, nous avons pu remarquer que de plus en plus d'habitants font part de leurs idées et de leurs réflexions et se déplacent lors des réunions publiques. C'est très encourageant pour les Élus et motivant de voir les opinions et / ou émotions que suscitent tel ou tel sujet. Cela permet, une fois de plus, d'essayer de prendre les décisions au plus proche du ressenti de la population.

Poursuivre les collaborations avec nos partenaires (l'Office du tourisme, le Comité des fêtes, Vallée du Trient, etc...)

Ces partenariats se poursuivent et ont lieu au quotidien en fonction des événements, animations... qui se déroulent tout au long de l'année. De l'animation des nocturnes à la Poya au soutien aux événements du village, ces partenaires participent à la vie de Vallorcine.

Se tenir à l'écoute des problématiques sociales de la population

Outre la permanence des Élus chaque 2ème samedi du mois, les rendez-vous possibles avec les Élus, les questions à soumettre au Conseil Municipal, le CCAS, les Élus essayent d'être disponibles pour les villageois dans le cadre de ce que l'on peut faire.

Si des Vallorcins peuvent parfois être en difficulté, c'est une occupation pleine et entière que de leur porter assistance, en toute discrétion, et dans un esprit "familial" que la vie de village nous impose.

Continuer à faire vivre l'école

Si le Comité extra communal aux affaires scolaires a été créé il y a 2 ans, il reste assez peu actif : les contraintes d'agendas des différents partenaires y sont pour beaucoup... Cependant, le Conseil Municipal reste à l'écoute des suggestions et remarques notamment des Amis des Écoles, association dynamique qui fait vivre l'école et le village ; à l'écoute aussi des enseignantes, en essayant de répondre au plus près à leurs différentes demandes.

Le périscolaire et le temps de cantine voit le nombre d'enfants en perpétuelle progression ce qui a impliqué des ajustements au niveau des temps de présence des agents qui en sont en charge.

La taille des sourires présents sur les visages de nos enfants témoignent de cette réussite collective !

Soutenir les associations du village

Là aussi, les Élus essayent d'être au maximum à l'écoute des demandes des différentes associations qui dynamisent et créent du lien social dans notre village. Que ce soit en termes de soutien financier ou de logistique : les demandes sont à soumettre au Conseil Municipal.

Infrastructures et logements

Concrétiser, ensemble, l'aménagement du centre-village

Après des aller-retours entre les ateliers participatifs et les Élus, tout au long de l'année 2023 la Mairie a collaboré avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Grâce à cette aide précieuse et à leur expertise, un cahier des charges a été rédigé et une MOE (Maîtrise d'Oeuvre, c'est-à-dire : concevoir et coordonner la mise en place d'un projet avec les différents acteurs). Mentionnons aussi que les services de la CCVCMB ont également été partie prenante de ce projet et que les échanges et conseils avisés ont grandement aidé les Élus. Merci Lucille Pétry et Emmanuelle Henri-Amar!

En 2024, il faudra choisir le Maître d'oeuvre, et il y aura également une phase de validation de la population.

Si les finances communales ne permettent pas une telle MOE (Maîtrise d'oeuvre), il faudra alors, une nouvelle fois, revoir la copie.

Achever le chantier de rénovation de l'église

Le chantier s'est terminé même s'il a pris un retard pesant.

En effet, il ne faut pas sous-estimer l'éloignement de Vallorcine : il est parfois difficile pour les entreprises d'intervenir dans notre village, puisqu'éloigné.

Certains ajustements sont encore à régler au niveau des vitraux notamment, ou encore de la rampe d'accès PMR...

Répondre, au mieux, aux besoins de la population, en matière de logement

Dans ce domaine, les Élus avancent en parallèle sur plusieurs dossiers:

- Afin de trouver une partie du budget pour financer des logements, les Élus ont acté l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Ceci devrait rapporter environ 50000€ à la Commune.

Si l'augmentation touche nos résidents secondaires, il semble utile de rappeler que le taux augmenté de la surtaxe reste bien inférieur à bon nombre de communes voisines.

- Depuis 2015, la Commune tente d'acheter les 2 niveaux supérieurs de la gare de Vallorcine. Après de nombreux échanges et rencontres, le dossier avance mais est loin d'être terminé.

- Derrière le bâtiment des Mélèzes se trouve un tènement communal. L'idée serait d'y créer de nouveaux logements en Bail Réel Solidaire (BRS). Le BRS permet à des ménages, sous conditions de plafond de ressources, d'accéder à la propriété d'un logement en-dessous des prix du marché. Ces ménages ne pourront revendre le logement qu'à un prix de cession encadré lui aussi, inférieur au prix du marché, et à un ménage répondant aux mêmes critères de ressources auxquels ils étaient soumis.

- Création de logements pour les saisonniers au presbytère, projet porté par le Communauté de Communes.

- Par ailleurs, les Élus ont également commencé à réfléchir sur une réglementation des meublés de tourisme afin de permettre l'activité touristique sans mettre à mal la vie du village.

Améliorer la gestion du stationnement dans la commune

En 2023, le stationnement payant sur la Commune aura rapporté 95000€, soit 9% du budget communal. Ces revenus nous permettent de financer certains projets.

Si le stationnement est moins anarchique qu'il a pu l'être, il reste encore certains points sur lesquels les Élus avancent, appuyés par les services de la commune et les retours des habitants.

À l'heure actuelle, l'une des réflexions est d'aménager une zone d'accueil pour les camping cars qui devrait être proche du parking du Buet. Pour ce faire, nous avons dû faire une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ; reste à savoir si cette modification sera acceptée.

Une autre réflexion est le stationnement au niveau du centre village. La volonté est d'avoir une place quasi piétonne (accès pour les secours, les professionnels de la CMB, les habitants du Plan Envers, le bus lorsque le train est remplacé par celui-ci). De ce fait, il faut cependant trouver suffisamment d'emplacements pour le stationnement dans cette zone.

- Au niveau des hameaux : la réglementation reste encore à être établie et il ya dans plusieurs endroits également la question du foncier à régler ; c'est un travail de longue haleine.

Créer des toilettes publiques

Les toilettes du Buet ont été installés il y a quelques mois. Elles fonctionnent en lombricompostage. Ainsi ni eau ni électricité ne sont utilisés pour leur fonctionnement donc une dépense d'énergie nulle.

Nous attendons de voir si, à moyen terme, elles donnent totale satisfaction. Puis, La Poya, Barberine et le centre du village devraient également en être équipées. Leur financement se fera sur l'année 2025. Le presbytère devrait accueillir, lui, des toilettes traditionnelles sur la porte en face de l'église.

Continuer la valorisation des espaces forestier et pastoral en lien avec l'AFPF

Si les relations sont parfois tendues avec l'AFPF, en particulier en ce qui concerne l'UTMB, le Conseil Municipal continue à avancer main dans la main avec cette instance en essayant de concilier les priorités et exigences de chacun.

- Grâce au CTENS (Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles), dispositif technique et financier mis en place par le département de la Haute-Savoie, Vallorcine va pouvoir envisager plusieurs zones de défrichement de parcelles boisées afin de gagner des terres agricoles. Ceci permettra aussi d'utiliser ce bois sous forme d'énergie comme par exemple pour la chaufferie communale sous forme de plaquettes.

- Sur ce point, il est toujours en projet d'installer une plateforme pour le stockage et le débitage du bois en plaquettes sur la Commune.

- Une étude est par ailleurs en cours dans le secteur des Posettes pour une nouvelle piste forestière : la forêt s'entretient et sans y avoir accès, cela n'est pas possible. Une nouvelle piste forestière est aussi en discussion dans le secteur de Loriaz : en effet, la piste actuelle n'est pas adaptée topographiquement aux engins de coupe et à l'évacuation des grumes car elle est trop accidentée.

- Enfin, l'AFPF envisage une coupe entre le secteur de la Villaz et de Barberine où de nombreux arbres scolytés menacent de s'écrouler, d'où l'utilité de créer des pistes..

Pérenniser le domaine de la Poya

Au vu du réchauffement climatique et des hivers de moins en moins enneigés que nous rencontrons, il nous est maintenant impossible d'envisager de pérenniser le domaine de La Poya comme c'était le cas il y a encore quelques années. Aussi, trois pistes de réflexions sont en cours :

-Afin de conserver au maximum et de faire "durer" le plus longtemps possible la faible quantité de neige, un nivellement serait nécessaire. Toute la difficulté résidant dans l'aménagement de terrains privés sous baux agricoles.

L'implantation d'un minimum de neige de culture est aussi en réflexion. La neige pourrait aussi être récupérée ici ou là afin de combler son manque sur les pistes.

-Un nouveau fil neige pourrait être installé dans un autre lieu que l'actuel. En effet, celui-ci se trouve dans une zone humide ce qui ne permet pas de conserver un bon enneigement.

-La buvette de La Poya a été nettement améliorée pour la saison hiver 2023-2024. La commune a notamment fait l'acquisition des anciens mazots se trouvant au Pont Mariaz afin d'augmenter et d'améliorer sa capacité d'accueil. Le travail de David Guillot, chef d'exploitation et de toute son équipe est remarquable !

Récemment nommé "Village d'avenir" par les instances de l'État, la commune pourrait bénéficier d'ingénierie, pour réfléchir aux côtés de tous les acteurs, de l'avenir de La Poya et du "ski débutant" dans son ensemble.

Soutenir l'association de la Maison de Barberine dans son souhait d'intégrer le réseau des musées intercommunaux

Au cours de l'année 2023, la Maison de Barberine a intégré la CCVCMB. Le projet de déplacer le raccard du Crot un raccard à proximité est toujours d'actualité.

Il reste à régler un problème de foncier et de bâti.

Moderniser les refuges et buvettes

Le refuge de Bérard :

Du retard a été pris sur ce projet. La difficulté en 2023 aura été les marchés publics. Si tout va bien, les travaux devraient commencer à l'automne 2024 pour une modernisation totale du bâtiment.

La cascade de Bérard :

Avant de commencer, il a fallu faire une modification du PLU qui devrait être validée au cours de l'année 2024. La zone en question où devrait prochainement prendre place la future buvette a aussi été soumise à la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Départementale) afin d'évaluer l'impact sur l'environnement. Des démarches administratives et juridiques obligatoires mais qui "retardent" l'avancement du projet...

Le refuge de Loriaz :

Une étude va être lancée en 2024 afin d'améliorer l'assainissement et que tout soit aux normes actuelles.

Sécurité

Finaliser la procédure du Plan de Prévention des Risques Naturels

Le PPR (Plan de Prévention des Risques) a été finalisé ; il s'agit maintenant de l'appliquer en état.

Étendre la sécurisation routière et piétonnière de la RD 1506

En décembre 2023, le Conseil départemental a validé le projet techniquement et financièrement.

Les années 2024-2025 devraient voir la sécurisation de la zone du Couteray au Buet, réalisée en deux phases. En 2024, l'aménagement de la sécurisation du carrefour du Couteray devrait être réalisé ; et le cheminement jusqu'au Buet en 2025, sécurisant ainsi le cheminement jusqu'à la gare du Buet.

De plus, la vitesse des automobilistes traversant le village (en particulier entre le chef-lieu et le Nant) pousse les Élus à réfléchir à des zones 30 sur la RD 1506 avec l'installation de plusieurs ralentisseurs.

Notre équipe s'engage au sein de la Communauté de Communes à :

Continuer à intégrer Vallorcine, dans le respect de ses spécificités, au sein des collectivités qui la concernent (Communauté de Communes, SCOT...)

C'est un travail de longue haleine et assez difficile comme il l'a été rappelé dans les vœux 2024.

Dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), la présence de trop peu d'Élus est à déplorer ; les Élus présents travaillent à l'élaboration de ce document, mais les Élus absents acceptent-ils de valider ce document s'il ne leur correspond pas ?

Répondre, au sein de l'intercommunalité, aux exigences de l'Etat dans la gestion des réseaux humides

L'un des points forts qui s'est concrétisé en 2023 a été l'installation du surpresseur dans l'ancien local poubelles des Biolles. Ainsi, comme indiqué plus haut, le taux d'arsenic est dorénavant en-dessous de la norme exigée par l'ARS au niveau du réservoir du Barbot.

La STEP n'est plus aux normes des exigences actuelles : elle est devenue totalement sous-dimensionnée par rapport à la population de Vallorcine (touristique et permanente) et doit être entièrement repensée. La zone entière où elle se situe devrait elle-même être totalement remaniée. Outre la STEP, un poste source ENEDIS devrait y prendre place, tout en gardant un espace pour le stockage de nos artisans.

Enfin, le Schéma Directeur des Eaux Pluviales devrait être prochainement opérationnel.

Soutenir la politique de la Communauté de Communes, dans le cadre de ses compétences, en orientant les prochaines réflexions en direction des besoins de la population locale

Tout est là pour réussir : il ne manque plus que la volonté humaine de travailler ensemble, en outrepassant les frontières communales et en acceptant les différences de points de vue. Une action qui plaît à Vallorcine ne plaît pas forcément aux autres communes et vice versa : les différences sont l'une des richesses de ce territoire !

ÉTAT-CIVIL

Naissances

MARREC Soën, le 11 mars 2023

PERAY Augustin, Armand, Edmond, le 17 septembre 2023

HANSENS IRAZUSTA Soane, le 12 octobre 2023

Mariages

Aurélie Laurence DUBOIS et Guillaume, Pierre, Maurice LECOMTE, le 20 janvier 2023

Isabelle Julie Marianne TIXIER et Mike JEMMELY, le 27 mars 2023

Mylene Marie-Helene BESSON et Olivier POVEDA MEDINA, le 10 juin 2023

Marion DELBES et Christophe Jean PAULARD, le 17 juin 2023

Amparo BONET HERRAIZ et Carlos CABEZON GARCIA, le 28 août 2023

Caroline Hélène Raymonde BOUFFLERT et Christophe Michel Gilbert CHOPARD, le 30 septembre 2023

Décès

VOUILLOZ Odette, Germaine née DUNAND, le 1 janvier 2023

BERGUERAND Bernadette, Marie, Thérèse née ANCEY, le 15 février 2023

BOZON Louis Kléber, le 5 avril 2023

ANCEY Roger Lucien, le 14 mai 2023

MEYER Nicole Germaine, le 28 Juin 2023

DUNAND Chantal, Rosa, née ANCEY, le 2 août 2023

BURNET Hubert, Séraphin le 21 août 2023

GIL Jean-Paul le 5 novembre 2023

Vallorcine étant une grande communauté, nous avons une pensée particulière à tous les Vallorcins d'ailleurs qui ont eu une naissance, un mariage ou un décès dans leur entourage proche.